

Portrait statistique de l'éducation

Région administrative
des Laurentides (15)

2005



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions,
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Sylvie Gagné, production des tableaux et des graphiques
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2005

Note

Le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative. Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Lorsque des données sont présentées par commission scolaire, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montréal
CS New Frontiers	Montréal

Préface

Le présent portrait statistique de l'éducation de la région des Laurentides constitue un outil de référence qui vise à alimenter la réflexion et à soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

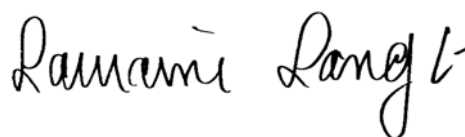
3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région des Laurentides, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de Laval, des Laurentides
et de Lanaudière
300, rue Sicard, 2^e étage, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : (450) 430-3611
Télécopie : (450) 430-4005
Courriel : dr-061@meq.gouv.qc.ca



Lauraine Langlois
Directrice régionale

Table des matières

Région des Laurentides

1^{re} section : La démographie régionale

- Tableau 1.1 :** Population de la région des Laurentides, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions
- Tableau 1.2 :** Niveau de scolarité de la population de la région des Laurentides, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.3 :** Taux de scolarité de la population de la région des Laurentides, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.4 :** Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région des Laurentides, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

- Tableau 2.1 :** Nombre d'établissements d'enseignement dans la région des Laurentides, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

3^e section : Les effectifs scolaires

- Tableau 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région des Laurentides, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005
- Tableau 3.2 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région des Laurentides, de 2003-2004 à 2019-2020
- Graphique 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1999-2000 à 2019-2020

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005 (*Ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'école gouvernementale dans cette région.*)
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région des Laurentides, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région des Laurentides, selon le type de formation, de 1997 à 2004, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région des Laurentides et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région des Laurentides, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région des Laurentides, de 2003 à 2014, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région des Laurentides, de 1997 à 2014, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région des Laurentides, selon le type de sanction et le sexe, de 2000 à 2004, session d'automne **(Ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région.)**
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région des Laurentides, selon le type de sanction, de 1998 à 2004, session d'automne **(Ce graphique n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région.)**

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région des Laurentides, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région des Laurentides, qui passent au secondaire avec retard, de 2000-2001 à 2004-2005

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1999-2000 à 2003-2004

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (Suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004 ***(Ce tableau n'est pas inclus, car il n'y a pas eu d'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans cette région.)***
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, de 1999-2000 à 2003-2004 ***(Ce graphique n'est pas inclus, car il n'y a pas eu d'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans cette région.)***
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1999-2000 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1998-1999 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région des Laurentides, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région des Laurentides, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1993 à 2001
- Tableau 5.8 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région des Laurentides, et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région des Laurentides,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
0-4 ans	28 988	31 914	26 469	26 957	28 118	29 379	30 549
Masculin	14 724	16 224	13 447	13 829	14 424	15 070	15 671
Féminin	14 264	15 690	13 022	13 128	13 694	14 309	14 878
5-9 ans	27 802	32 324	34 394	28 986	28 792	29 865	31 014
Masculin	14 268	16 518	17 528	14 771	14 772	15 322	15 910
Féminin	13 534	15 806	16 866	14 215	14 020	14 543	15 104
10-14 ans	28 731	29 958	33 655	36 138	30 092	29 866	30 874
Masculin	14 645	15 377	17 182	18 450	15 381	15 339	15 857
Féminin	14 086	14 581	16 473	17 688	14 711	14 527	15 017
15-19 ans	25 225	29 794	29 702	34 214	36 023	30 119	29 882
Masculin	13 135	15 310	15 393	17 560	18 493	15 492	15 424
Féminin	12 090	14 484	14 309	16 654	17 530	14 627	14 458
20-24 ans	24 003	24 144	27 321	30 116	33 276	34 908	29 361
Masculin	12 273	12 578	14 219	15 551	17 100	17 942	15 128
Féminin	11 730	11 566	13 102	14 565	16 176	16 966	14 233
25-29 ans	34 441	28 694	26 370	31 598	32 065	34 797	36 394
Masculin	17 069	14 272	13 237	16 038	16 278	17 610	18 414
Féminin	17 372	14 422	13 133	15 560	15 787	17 187	17 980
30-34 ans	39 439	41 218	32 731	31 475	35 593	35 323	37 881
Masculin	19 712	20 630	16 322	15 798	17 978	17 857	19 084
Féminin	19 727	20 588	16 409	15 677	17 615	17 466	18 797
35-39 ans	35 436	43 654	43 932	36 378	34 280	38 465	37 741
Masculin	17 948	22 058	21 891	18 233	17 259	19 449	19 098
Féminin	17 488	21 596	22 041	18 145	17 021	19 016	18 643
40-44 ans	31 873	37 692	45 046	46 203	37 748	35 787	39 981
Masculin	16 192	19 198	22 662	23 142	18 969	18 069	20 248
Féminin	15 681	18 494	22 384	23 061	18 779	17 718	19 733
45-49 ans	26 541	32 834	37 900	46 237	46 490	38 200	36 373
Masculin	13 663	16 695	19 155	23 263	23 320	19 216	18 384
Féminin	12 878	16 139	18 745	22 974	23 170	18 984	17 989
50 ans et +	88 876	108 702	133 891	164 237	197 834	228 832	248 492
Masculin	42 537	52 277	64 458	79 399	95 844	110 896	120 285
Féminin	46 339	56 425	69 433	84 838	101 990	117 936	128 207
Total	391 355	440 928	471 411	512 539	540 311	565 541	588 542
Masculin	196 166	221 137	235 494	256 034	269 818	282 262	293 503
Féminin	195 189	219 791	235 917	256 505	270 493	283 279	295 039

1. Les données de 2006 à 2021 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 2001.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003, [En ligne] :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/index.htm (page consultée le 11 novembre 2004).

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de la région des Laurentides,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	2 055	14 940	5 770	4 675	1 395	360	29 170
Masculin	1 355	8 220	2 880	2 160	590	80	15 305
Féminin	690	6 735	2 885	2 500	795	250	13 865
20-24 ans	1 520	4 010	4 425	4 105	7 465	4 000	25 500
Masculin	1 060	2 385	2 545	1 990	3 585	1 330	12 865
Féminin	475	1 630	1 860	2 110	3 890	2 655	12 650
25-29 ans	1 340	3 685	3 845	2 150	7 775	5 495	24 275
Masculin	855	1 975	2 170	1 055	3 895	1 865	11 785
Féminin	485	1 720	1 685	1 105	3 890	3 620	12 505
30-34 ans	1 130	4 465	6 740	2 945	8 100	7 650	31 020
Masculin	690	2 440	3 485	1 400	3 705	3 175	14 905
Féminin	440	2 030	3 245	1 525	4 390	4 470	16 090
35-39 ans	1 735	6 460	11 555	3 530	9 720	9 220	42 255
Masculin	925	3 345	5 410	1 755	4 470	4 305	20 225
Féminin	805	3 115	6 145	1 775	5 255	4 935	22 025
40-44 ans	2 305	8 495	12 720	3 515	8 725	8 040	43 780
Masculin	1 095	4 630	5 905	1 705	4 145	3 940	21 440
Féminin	1 195	3 850	6 820	1 805	4 585	4 075	22 340
45-49 ans	2 530	6 945	11 690	2 700	6 575	6 685	37 155
Masculin	1 280	3 880	5 405	1 440	3 025	3 550	18 570
Féminin	1 240	3 060	6 285	1 245	3 555	3 140	18 570
50 ans et +	38 925	18 490	30 870	7 600	14 180	17 740	127 895
Masculin	17 950	8 630	14 535	4 010	7 505	9 905	62 545
Féminin	20 970	9 855	16 280	3 650	6 700	7 940	65 305
Total 15 ans et +	51 515	67 530	87 585	31 260	63 950	59 160	361 050
Masculin	25 230	35 515	42 335	15 550	30 920	28 145	177 705
Féminin	26 285	32 025	45 235	15 700	33 040	31 030	183 345

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région des Laurentides,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	7,0	51,2	19,8	16,0	4,8	1,2	100,0
Masculin	8,9	53,7	18,8	14,1	3,9	0,5	100,0
Féminin	5,0	48,6	20,8	18,0	5,7	1,8	100,0
20-24 ans	6,0	15,7	17,4	16,1	29,3	15,7	100,0
Masculin	8,2	18,5	19,8	15,5	27,9	10,3	100,0
Féminin	3,8	12,9	14,7	16,7	30,8	21,0	100,0
25-29 ans	5,5	15,2	15,8	8,9	32,0	22,6	100,0
Masculin	7,3	16,8	18,4	9,0	33,1	15,8	100,0
Féminin	3,9	13,8	13,5	8,8	31,1	28,9	100,0
30-34 ans	3,6	14,4	21,7	9,5	26,1	24,7	100,0
Masculin	4,6	16,4	23,4	9,4	24,9	21,3	100,0
Féminin	2,7	12,6	20,2	9,5	27,3	27,8	100,0
35-39 ans	4,1	15,3	27,3	8,4	23,0	21,8	100,0
Masculin	4,6	16,5	26,7	8,7	22,1	21,3	100,0
Féminin	3,7	14,1	27,9	8,1	23,9	22,4	100,0
40-44 ans	5,3	19,4	29,1	8,0	19,9	18,4	100,0
Masculin	5,1	21,6	27,5	8,0	19,3	18,4	100,0
Féminin	5,3	17,2	30,5	8,1	20,5	18,2	100,0
45-49 ans	6,8	18,7	31,5	7,3	17,7	18,0	100,0
Masculin	6,9	20,9	29,1	7,8	16,3	19,1	100,0
Féminin	6,7	16,5	33,8	6,7	19,1	16,9	100,0
50 ans et +	30,4	14,5	24,1	5,9	11,1	13,9	100,0
Masculin	28,7	13,8	23,2	6,4	12,0	15,8	100,0
Féminin	32,1	15,1	24,9	5,6	10,3	12,2	100,0
Total 15 ans et +	14,3	18,7	24,3	8,7	17,7	16,4	100,0
Masculin	14,2	20,0	23,8	8,8	17,4	15,8	100,0
Féminin	14,3	17,5	24,7	8,6	18,0	16,9	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région des Laurentides, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de 0 à 17 ans	
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	34 505	5 710	16,5	36 060	2 510
CS de la Rivière-du-Nord	17 715	4 115	23,2	18 825	2 125
CS des Laurentides	7 710	1 410	18,3	8 310	1 000
CS Pierre-Neveu	3 885	1 125	29,0	4 125	755
Laurentides³	63 815	12 360	19,4	67 320	6 390
Ensemble du Québec⁴	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. Dans le calcul de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est un homme sont évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont prises en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond à 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne pas avoir travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans la région.
4. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik) ne trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
5. Les données pour l'ensemble du Québec ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.



lares

e 0 à 17 ans	
Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²	
	7,0
	11,3
	12,0
	18,3
	9,5
	12,2

Dans le calcul
in homme sont
nt prises en
rrespond aux

pas avoir

; dans cette

olaire anglophone.
de la Commission
vik) ne se
des données des

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région des Laurentides,
selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles ¹	57	0	0	57
CS de la Rivière-du-Nord	34	0	0	34
CS des Laurentides ¹	14	0	0	14
CS Pierre-Neveu	8	0	0	8
Total	113	0	0	113
Établissements d'enseignement secondaire				
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	13	0	0	13
CS de la Rivière-du-Nord	7	0	0	7
CS des Laurentides	4	0	0	4
CS Pierre-Neveu	1	0	0	1
Total	25	0	0	25
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles ¹	1	0	0	1
CS de la Rivière-du-Nord	2	0	0	2
CS des Laurentides ¹	2	0	0	2
CS Pierre-Neveu	1	0	0	1
Total	6	0	0	6
Centres de formation professionnelle				
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	3	0	1	4
CS de la Rivière-du-Nord	2	0	1	3
CS des Laurentides	4	0	0	4
CS Pierre-Neveu	0	0	1	1
Total	9	0	3	12
Centres d'éducation des adultes				
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	1	0	1	2
CS de la Rivière-du-Nord	2	0	0	2
CS des Laurentides	1	0	0	1
CS Pierre-Neveu	1	0	0	1
Total	5	0	1	6
Total des établissements des CS²				
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles ¹	75	0	2	77
CS de la Rivière-du-Nord	47	0	1	48
CS des Laurentides ¹	25	0	0	25
CS Pierre-Neveu	11	0	1	12
Total	158	0	4	162
Établissements privés³				
Primaire	2	0	0	2
Secondaire	3	0	0	3
Primaire et secondaire	3	0	0	3
Total	8	0	0	8
Cégeps	2	0	0	2

1. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les établissements sont inclus dans cette région.

2. La région attribuée à l'école est celle où se situe le centre administratif de la commission scolaire sauf pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, qui est incluse dans la région de Laval.

3. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

Source : Système d'information sur les organismes scolaires (REFSIO).

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région des Laurentides¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

Français	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	616	677	591	554	592
Masculin	298	342	319	299	318
Féminin	318	335	272	255	274
Préscolaire 5 ans	5 747	5 642	5 422	5 095	5 059
Masculin	2 935	2 829	2 706	2 581	2 615
Féminin	2 812	2 813	2 716	2 514	2 444
Primaire	39 240	39 338	38 762	37 846	36 529
Masculin	20 109	20 220	19 892	19 359	18 612
Féminin	19 131	19 118	18 870	18 487	17 917
Secondaire	25 114	25 355	26 800	28 281	29 483
Masculin	12 900	12 969	13 693	14 431	15 076
Féminin	12 214	12 386	13 107	13 850	14 407
Total	70 717	71 012	71 575	71 776	71 663
Masculin	36 242	36 360	36 610	36 670	36 621
Féminin	34 475	34 652	34 965	35 106	35 042

Anglais	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 5 ans	378	400	356	388	366
Masculin	175	199	175	194	178
Féminin	203	201	181	194	188
Primaire	2 453	2 644	2 671	2 662	2 644
Masculin	1 275	1 336	1 363	1 354	1 325
Féminin	1 178	1 308	1 308	1 308	1 319
Secondaire général	2 335	2 412	2 535	2 672	2 895
Masculin	1 236	1 279	1 330	1 408	1 519
Féminin	1 099	1 133	1 205	1 264	1 376
Total	5 166	5 456	5 562	5 722	5 905
Masculin	2 686	2 814	2 868	2 956	3 022
Féminin	2 480	2 642	2 694	2 766	2 883

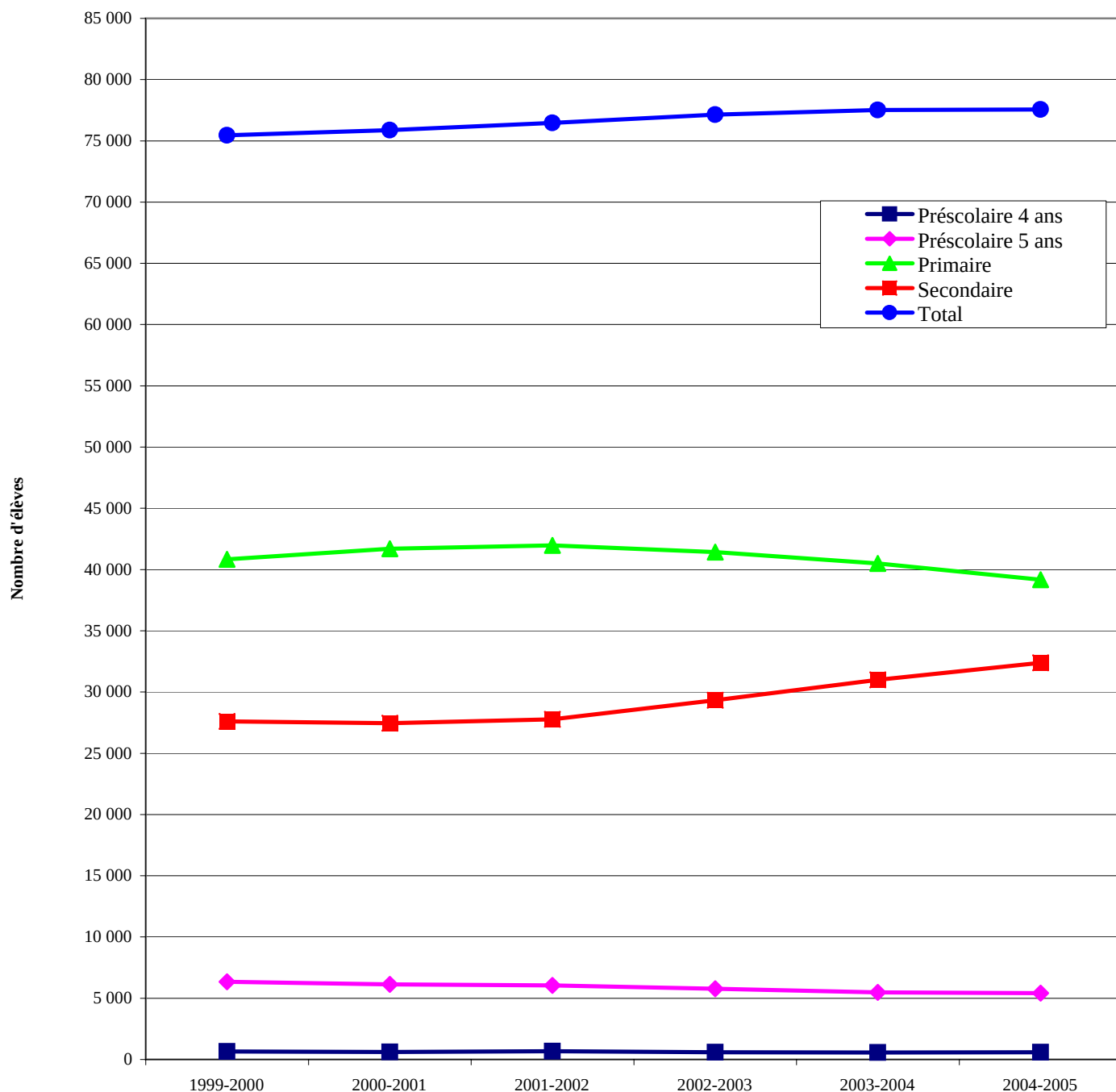
Laurentides¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	616	677	591	554	592
Masculin	298	342	319	299	318
Féminin	318	335	272	255	274
Préscolaire 5 ans	6 125	6 042	5 778	5 483	5 425
Masculin	3 110	3 028	2 881	2 775	2 793
Féminin	3 015	3 014	2 897	2 708	2 632
Primaire	41 983	41 982	41 433	40 508	39 173
Masculin	21 384	21 556	21 255	20 713	19 937
Féminin	20 309	20 426	20 178	19 795	19 236
Secondaire	27 449	27 767	29 335	30 953	32 378
Masculin	14 136	14 248	15 023	15 839	16 595
Féminin	13 313	13 519	14 312	15 114	15 783
Total	75 883	76 468	77 137	77 498	77 568
Masculin	38 928	39 174	39 478	39 626	39 643
Féminin	36 955	37 294	37 659	37 872	37 925

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région des Laurentides¹, selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région des Laurentides,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	75	99	65	101	88
Masculin	38	64	38	58	50
Féminin	37	35	27	43	38
Préscolaire 5 ans	3 214	3 155	3 028	2 840	2 889
Masculin	1 621	1 580	1 554	1 401	1 508
Féminin	1 593	1 575	1 474	1 439	1 381
Primaire	21 749	21 904	21 626	21 145	20 376
Masculin	11 081	11 211	11 066	10 815	10 318
Féminin	10 668	10 693	10 560	10 330	10 058
Secondaire	12 481	12 717	13 464	14 217	14 963
Masculin	6 500	6 558	6 938	7 285	7 708
Féminin	5 981	6 159	6 526	6 932	7 255
Total	37 519	37 875	38 183	38 303	38 316
Masculin	19 240	19 413	19 596	19 559	19 584
Féminin	18 279	18 462	18 587	18 744	18 732

CS de la Rivière-du-Nord	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	212	215	190	194	178
Masculin	92	103	107	104	99
Féminin	120	112	83	90	79
Préscolaire 5 ans	1 666	1 667	1 578	1 492	1 485
Masculin	886	849	757	779	765
Féminin	780	818	821	713	720
Primaire	11 194	11 291	11 215	10 983	10 612
Masculin	5 723	5 842	5 815	5 651	5 488
Féminin	5 471	5 449	5 400	5 332	5 124
Secondaire	7 353	7 287	7 893	8 453	8 858
Masculin	3 728	3 668	3 973	4 268	4 458
Féminin	3 625	3 619	3 920	4 185	4 400
Total	20 425	20 460	20 876	21 122	21 133
Masculin	10 429	10 462	10 652	10 802	10 810
Féminin	9 996	9 998	10 224	10 320	10 323

CS des Laurentides¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	78	76	84	55	83
Masculin	41	39	57	33	40
Féminin	37	37	27	22	43
Préscolaire 5 ans	625	631	597	574	547
Masculin	310	309	299	327	279
Féminin	315	322	298	247	268
Primaire	4 665	4 605	4 434	4 303	4 163
Masculin	2 436	2 372	2 259	2 189	2 123
Féminin	2 229	2 233	2 175	2 114	2 040
Secondaire	3 401	3 512	3 666	3 749	3 879
Masculin	1 735	1 824	1 906	1 944	2 024
Féminin	1 666	1 688	1 760	1 805	1 855
Total	8 769	8 824	8 781	8 681	8 672
Masculin	4 522	4 544	4 521	4 493	4 466
Féminin	4 247	4 280	4 260	4 188	4 206

1. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2 (Suite)

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région des Laurentides,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS Pierre-Neveu	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	251	292	252	204	243
Masculin	127	139	117	104	129
Féminin	124	153	135	100	114
Préscolaire 5 ans	389	336	358	339	294
Masculin	194	171	172	163	148
Féminin	195	165	186	176	146
Primaire	2 579	2 520	2 463	2 382	2 357
Masculin	1 352	1 302	1 261	1 217	1 199
Féminin	1 227	1 218	1 202	1 165	1 158
Secondaire	2 035	2 014	1 943	2 013	1 958
Masculin	1 036	1 031	987	1 028	992
Féminin	999	983	956	985	966
Total	5 254	5 162	5 016	4 938	4 852
Masculin	2 709	2 643	2 537	2 512	2 468
Féminin	2 545	2 519	2 479	2 426	2 384

Laurentides¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	616	682	591	554	592
Masculin	298	345	319	299	318
Féminin	318	337	272	255	274
Préscolaire 5 ans	5 894	5 789	5 561	5 245	5 215
Masculin	3 011	2 909	2 782	2 670	2 700
Féminin	2 883	2 880	2 779	2 575	2 515
Primaire	40 187	40 320	39 738	38 813	37 508
Masculin	20 592	20 727	20 401	19 872	19 128
Féminin	19 595	19 593	19 337	18 941	18 380
Secondaire	25 270	25 530	26 966	28 432	29 658
Masculin	12 999	13 081	13 804	14 525	15 182
Féminin	12 271	12 449	13 162	13 907	14 476
Total	71 967	72 321	72 856	73 044	72 973
Masculin	36 900	37 062	37 306	37 366	37 328
Féminin	35 067	35 259	35 550	35 678	35 645

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

**Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région des Laurentides,
de 2003-2004 à 2019-2020**

Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2010-2011	2013-2014	2016-2017	2019-2020
Préscolaire 4 ans²	205	216	214	215	209	225	230	236	243
Préscolaire 5 ans	5 245	5 213	5 121	5 326	5 348	5 552	5 649	5 774	5 926
Primaire	38 813	37 506	36 228	35 013	34 439	34 020	35 201	36 184	36 954
Secondaire	28 102	29 343	30 355	30 794	30 178	27 362	25 475	25 709	26 656
Total	72 365	72 278	71 918	71 348	70 174	67 159	66 555	67 903	69 779
Taux de variation (%)		-0,1	-0,5	-0,8	-1,6	-4,3	-0,9	2,0	2,8

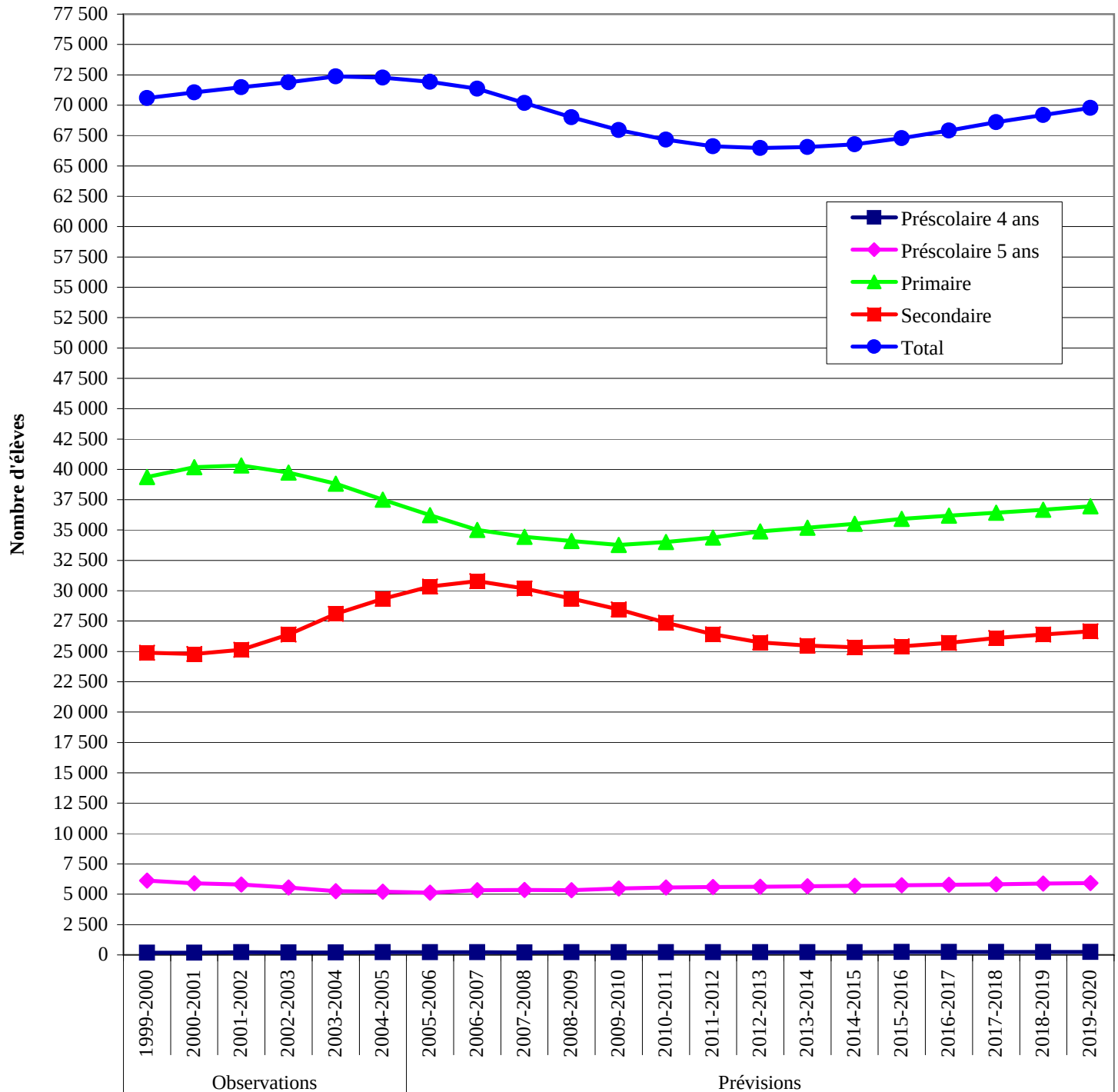
1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont basées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

2. Le préscolaire 4 ans comprend trois volets : la maternelle temps plein (5 demi-journées par semaine); l'animation Passe-Partout; et les groupes de maternelle multiâges. Dans ce tableau, les effectifs de l'animation Passe-Partout ne sont pas inclus, car cette mesure s'adresse plus particulièrement aux parents des enfants de 4 ans. Puisque ces enfants ne fréquentent pas l'école, ils ne sont pas retenus dans le calcul des prévisions des effectifs.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région des Laurentides,
de 1999-2000 à 2019-2020



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé
de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	164	186	198	224	219
Masculin	82	93	85	82	95
Féminin	82	93	113	142	124
Primaire	1 422	1 506	1 580	1 595	1 628
Masculin	608	640	689	655	679
Féminin	814	866	891	940	949
Secondaire	2 446	2 549	2 762	2 931	3 150
Masculin	1 197	1 194	1 276	1 371	1 484
Féminin	1 249	1 355	1 486	1 560	1 666
Total	4 032	4 241	4 540	4 750	4 997
Masculin	1 887	1 927	2 050	2 108	2 258
Féminin	2 145	2 314	2 490	2 642	2 739

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

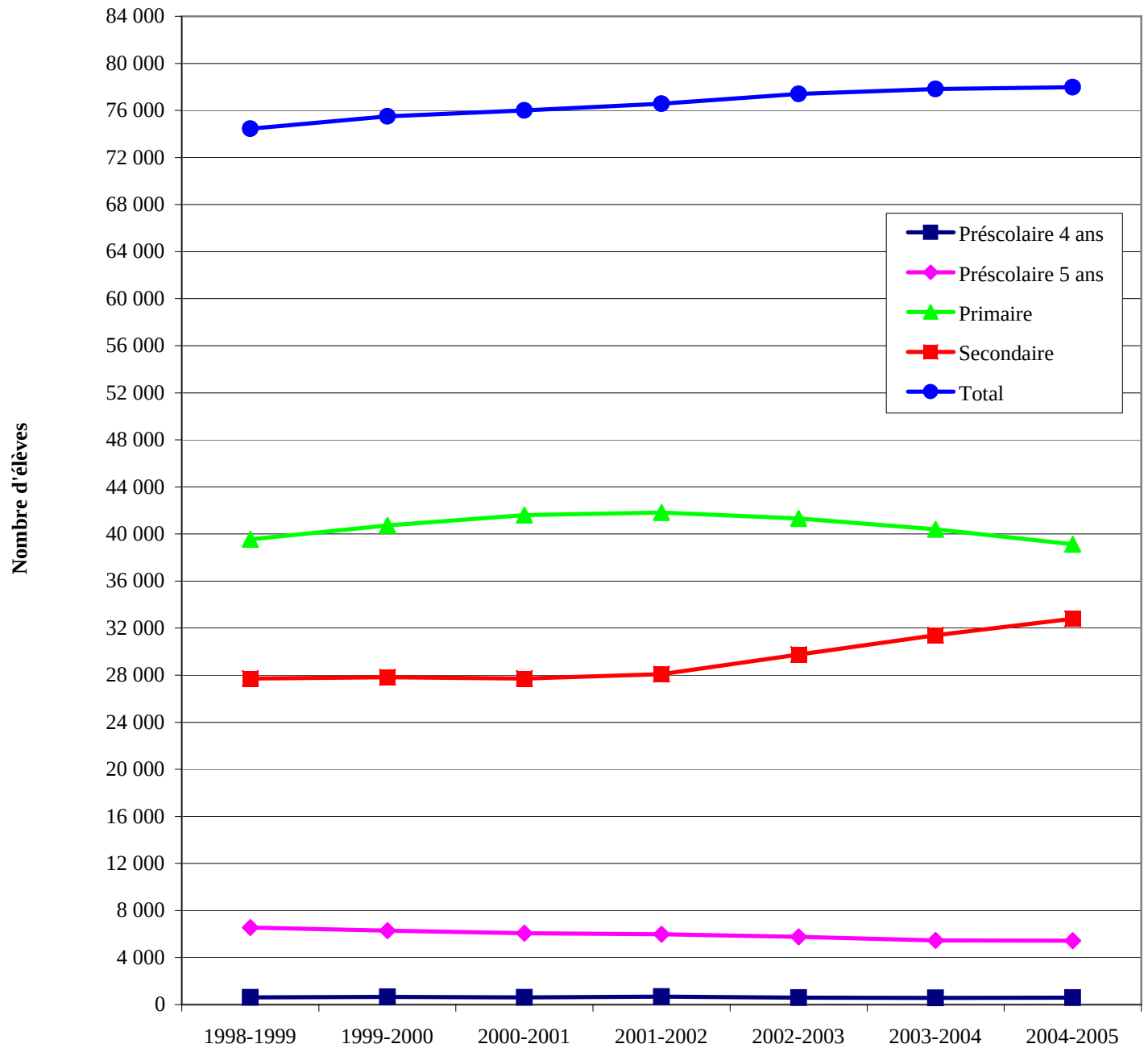
Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région des Laurentides,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	616	682	591	554	592
Masculin	298	345	319	299	318
Féminin	318	337	272	255	274
Préscolaire 5 ans	6 058	5 975	5 759	5 469	5 434
Masculin	3 093	3 002	2 867	2 752	2 795
Féminin	2 965	2 973	2 892	2 717	2 639
Primaire	41 609	41 826	41 318	40 408	39 136
Masculin	21 200	21 367	21 090	20 527	19 807
Féminin	20 409	20 459	20 228	19 881	19 329
Secondaire	27 716	28 079	29 728	31 363	32 808
Masculin	14 196	14 275	15 080	15 896	16 666
Féminin	13 520	13 804	14 648	15 467	16 142
Total	75 999	76 562	77 396	77 794	77 970
Masculin	38 787	38 989	39 356	39 474	39 586
Féminin	37 212	37 573	38 040	38 320	38 384

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région des Laurentides,
selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

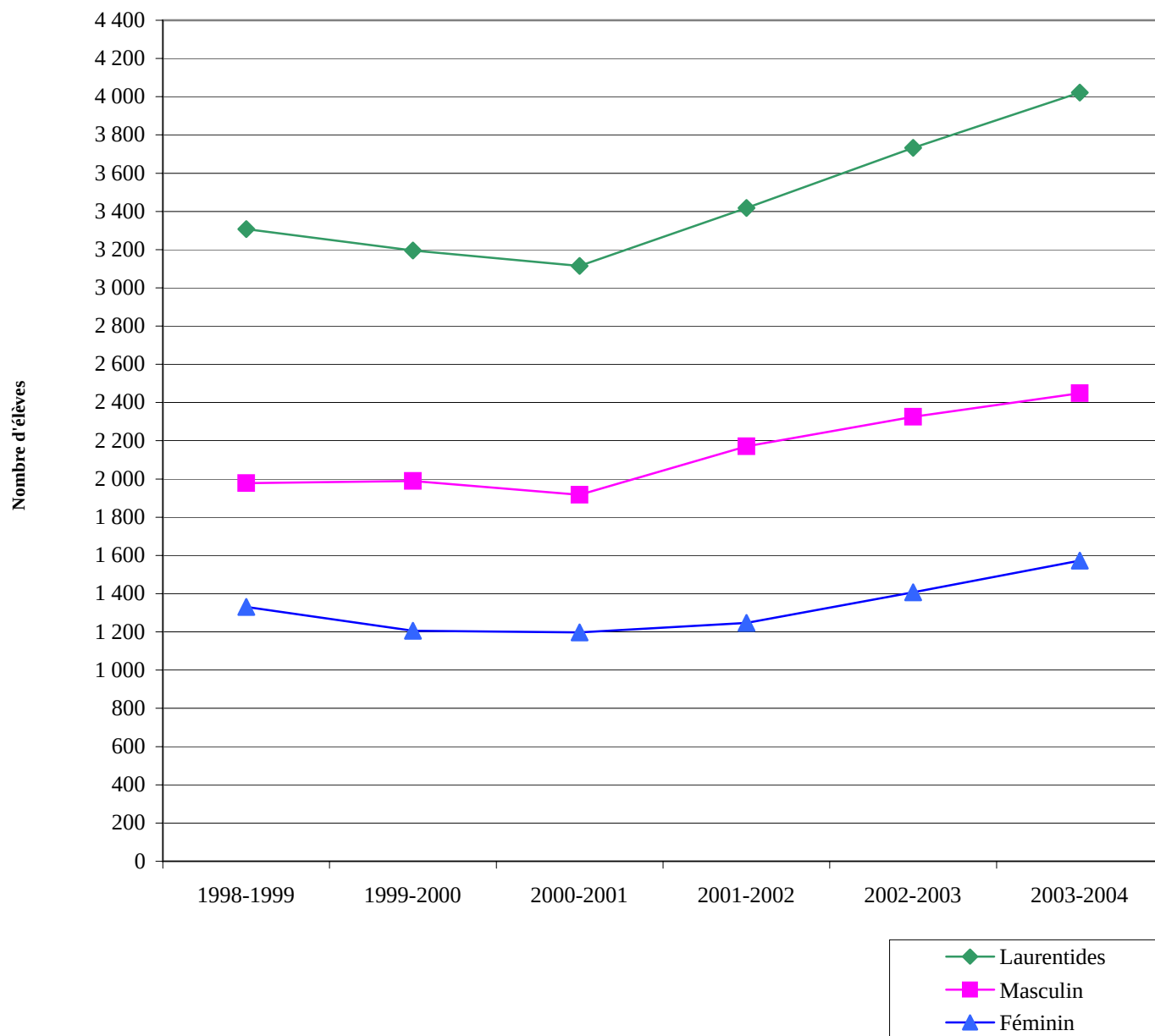
	Élèves inscrits à un programme de formation professionnelle ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	921	793	879	941	1 031
Masculin	589	503	592	621	657
Féminin	332	290	287	320	374
CS de la Rivière-du-Nord	1 336	1 358	1 520	1 808	1 957
Masculin	929	960	1 061	1 242	1 293
Féminin	407	398	459	566	664
CS des Laurentides	422	464	492	471	501
Masculin	170	173	199	184	203
Féminin	252	291	293	287	298
CS Pierre-Neveu	516	500	527	512	532
Masculin	301	282	319	278	295
Féminin	215	218	208	234	237
Laurentides²	3 195	3 115	3 418	3 732	4 021
Masculin	1 989	1 918	2 171	2 325	2 448
Féminin	1 206	1 197	1 247	1 407	1 573
Réseau public (72 CS)	59 617	59 176	60 862	62 458	64 946
Masculin	33 620	33 916	35 107	36 283	37 355
Féminin	25 997	25 260	25 755	26 175	27 591
Ensemble du Québec³	61 959	61 633	63 434	65 140	68 293
Masculin	34 750	35 126	36 351	37 636	39 018
Féminin	27 209	26 507	27 083	27 504	29 275

1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de Laurentides²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004

	2000-2001			2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	481	350	72,8	533	367	68,9	576	402	69,8	663	483	72,9
Masculin	284	229	80,6	350	253	72,3	375	280	74,7	397	310	78,1
Féminin	197	121	61,4	183	114	62,3	201	122	60,7	266	173	65,0
CS de la Rivière-du-Nord	937	366	39,1	1 133	388	34,2	1 327	481	36,2	1 384	537	38,8
Masculin	660	267	40,5	797	264	33,1	918	331	36,1	922	360	39,0
Féminin	277	99	35,7	336	124	36,9	409	150	36,7	462	177	38,3
CS des Laurentides	420	235	56,0	405	210	51,9	395	232	58,7	407	215	52,8
Masculin	163	105	64,4	176	98	55,7	168	119	70,8	171	100	58,5
Féminin	257	130	50,6	229	112	48,9	227	113	49,8	236	115	48,7
CS Pierre-Neveu	318	192	60,4	305	162	53,1	264	144	54,5	318	180	56,6
Masculin	161	112	69,6	168	108	64,3	135	73	54,1	177	115	65,0
Féminin	157	80	51,0	137	54	39,4	129	71	55,0	141	65	46,1
Laurentides²	2 156	1 143	53,0	2 376	1 127	47,4	2 562	1 259	49,1	2 772	1 415	51,0
Masculin	1 268	713	56,2	1 491	723	48,5	1 596	803	50,3	1 667	885	53,1
Féminin	888	430	48,4	885	404	45,6	966	456	47,2	1 105	530	48,0
Réseau public (72 CS)	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6	37 907	22 905	60,4	40 157	23 528	58,6
Masculin	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7	21 488	14 107	65,7	22 716	14 569	64,1
Féminin	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0	16 419	8 798	53,6	17 441	8 959	51,4
Ensemble du Québec³	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3	38 397	23 196	60,4	42 225	24 583	58,2
Masculin	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1	21 573	14 174	65,7	23 771	15 110	63,6
Féminin	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1	16 824	9 022	53,6	18 454	9 473	51,3

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.

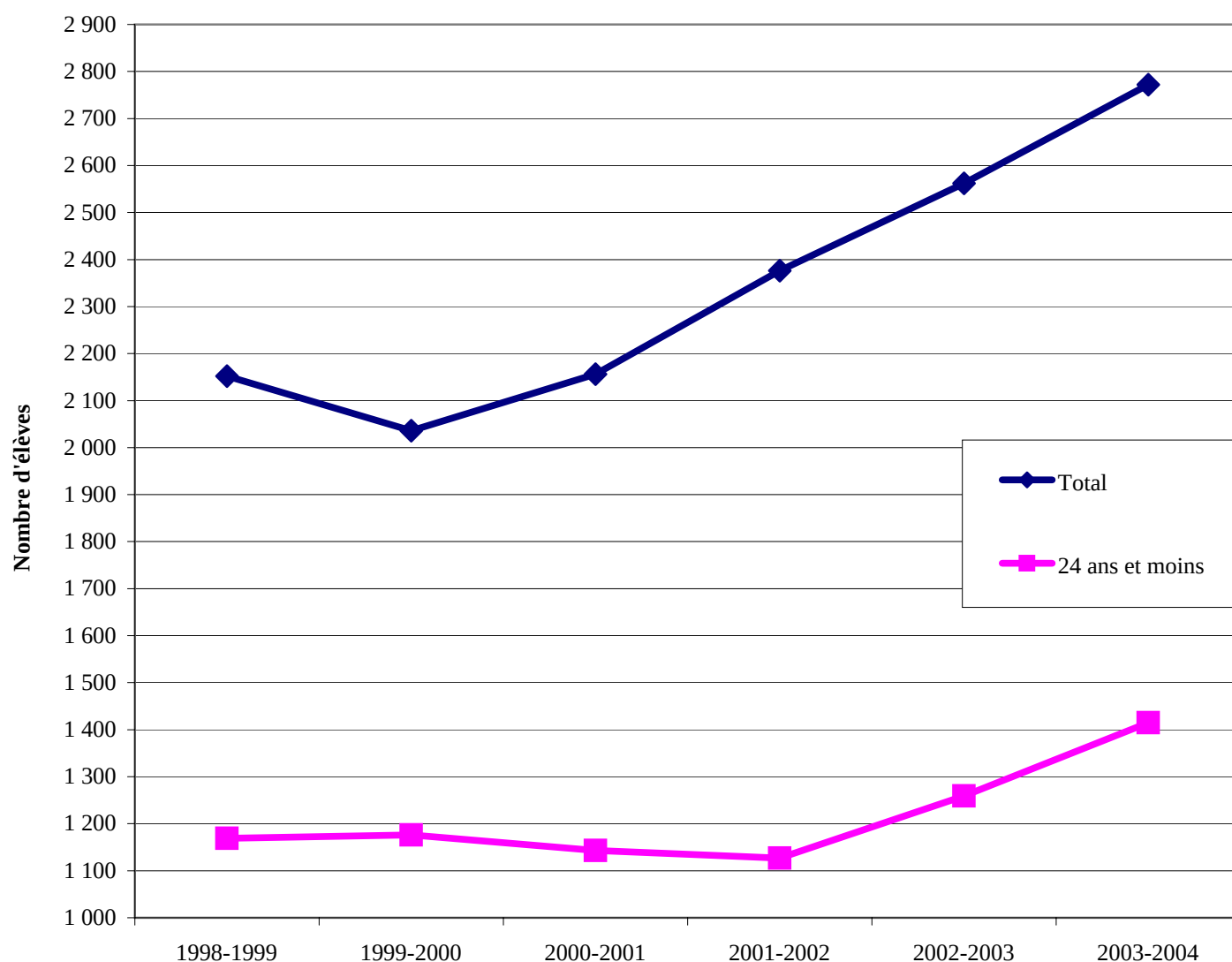
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides², de 1998-1999 à 2003-2004



1. Dans ce graphique, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004

	Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2002-2003 ¹				Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2003-2004 ¹			
	Total	Inscrits au secondaire en 2001-2002			Total	Inscrits au secondaire en 2002-2003		
		Total	Même région	Même région		Total	Même région	Même région
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	576	288	230	79,9	663	370	302	81,6
Masculin	375	194	160	82,5	397	239	187	78,2
Féminin	201	94	70	74,5	266	131	115	87,8
CS de la Rivière-du-Nord	1 327	343	249	72,6	1 384	403	308	76,4
Masculin	918	232	155	66,8	922	258	186	72,1
Féminin	409	111	94	84,7	462	145	122	84,1
CS des Laurentides	395	185	168	90,8	407	161	142	88,2
Masculin	168	92	88	95,7	171	72	65	90,3
Féminin	227	93	80	86,0	236	89	77	86,5
CS Pierre-Neveu	264	109	65	59,6	318	157	115	73,2
Masculin	135	57	27	47,4	177	85	56	65,9
Féminin	129	52	38	73,1	141	72	59	81,9
Laurentides²	2 562	925	712	77,0	2 772	1 091	867	79,5
Masculin	1 596	575	430	74,8	1 667	654	494	75,5
Féminin	966	350	282	80,6	1 105	437	373	85,4
Ensemble du Québec³	37 907	17 016	13 447	79,0	40 157	17 588	13 961	79,4
Masculin	21 488	10 356	7 929	76,6	22 716	10 609	8 175	77,1
Féminin	16 419	6 660	5 518	82,9	17 441	6 979	5 786	82,9

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

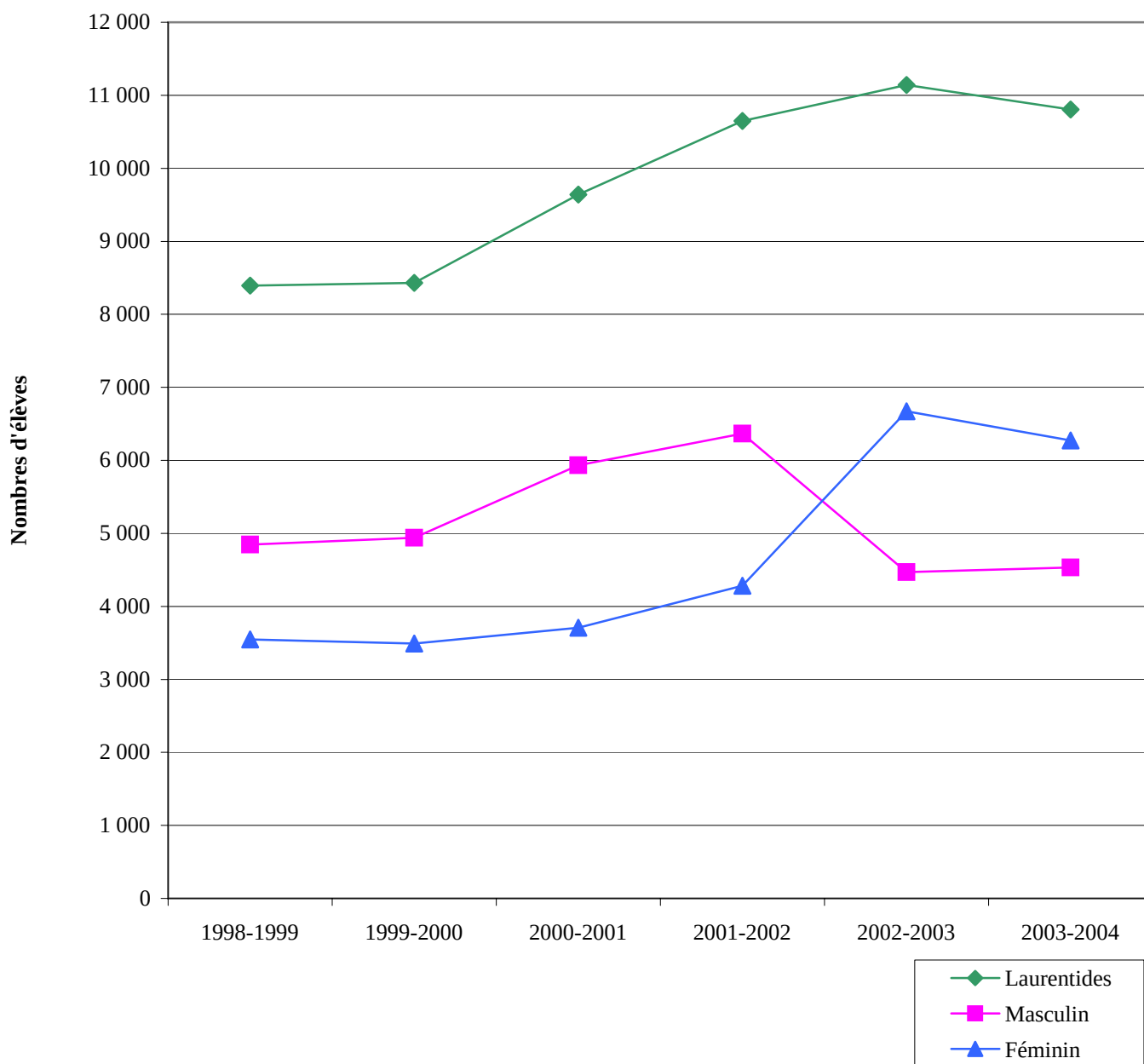
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	4 303	5 075	5 619	5 538	5 405
Masculin	2 636	3 178	3 305	2 306	2 408
Féminin	1 667	1 897	2 314	3 232	2 997
CS de la Rivière-du-Nord	2 546	2 978	3 263	3 732	3 703
Masculin	1 548	1 980	2 195	1 206	1 233
Féminin	998	998	1 068	2 526	2 470
CS des Laurentides	751	726	736	834	787
Masculin	362	362	341	423	389
Féminin	389	364	395	411	398
CS Pierre-Neveu	831	861	1 030	1 036	911
Masculin	395	411	524	533	503
Féminin	436	450	506	503	408
Laurentides²	8 431	9 640	10 648	11 140	10 806
Masculin	4 941	5 931	6 365	4 468	4 533
Féminin	3 490	3 709	4 283	6 672	6 273
Ensemble du Québec³	144 074	150 457	164 204	169 639	174 367
Masculin	73 871	77 206	82 448	86 008	89 497
Féminin	70 203	73 251	81 756	83 631	84 870

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

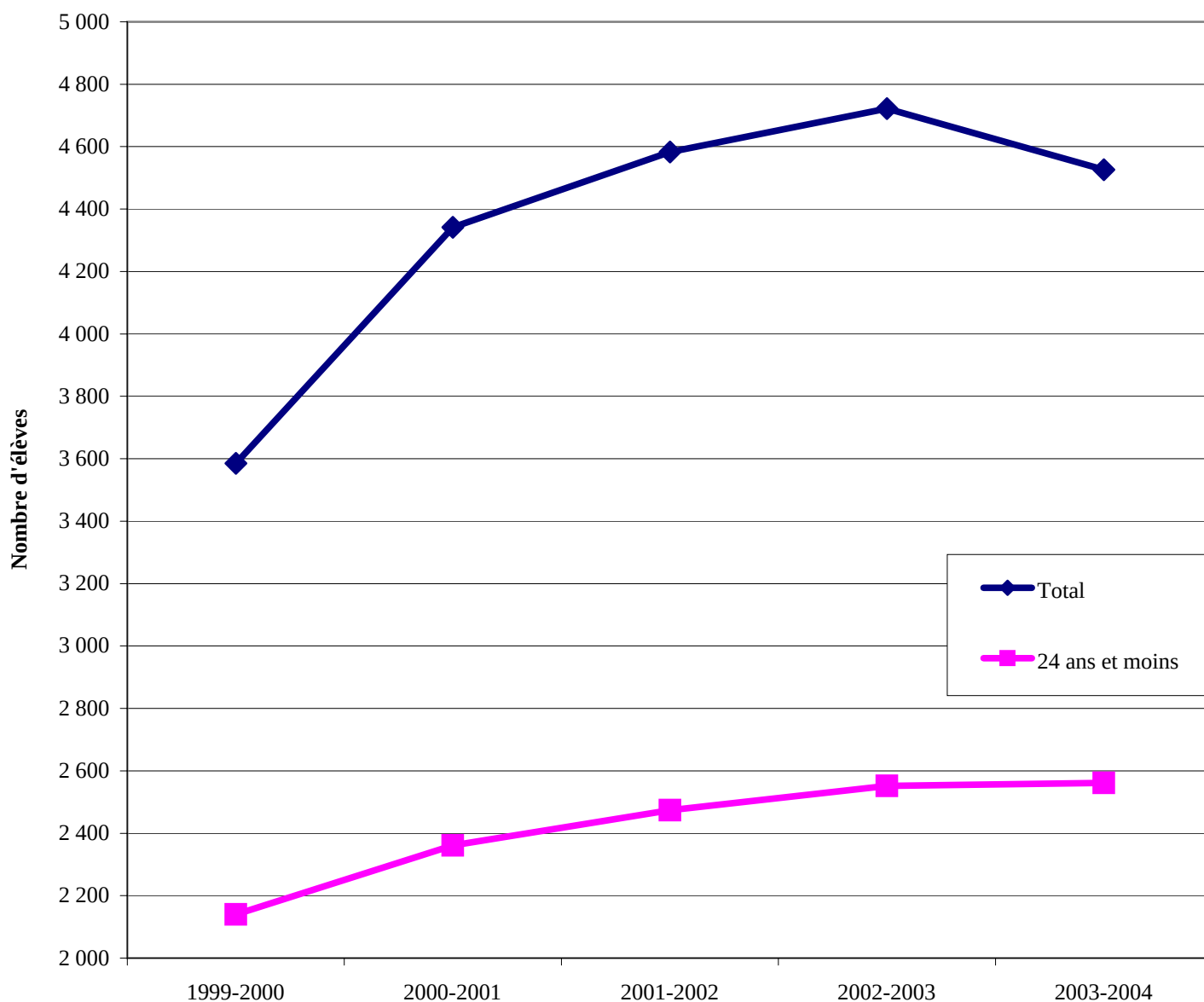
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2 373	1 153	48,6	2 297	1 195	52,0	2 239	1 276	57,0
Masculin	1 424	690	48,5	1 378	705	51,2	1 310	745	56,9
Féminin	949	463	48,8	919	490	53,3	929	531	57,2
CS de la Rivière-du-Nord	1 441	800	55,5	1 721	883	51,3	1 620	847	52,3
Masculin	981	514	52,4	1 180	559	47,4	1 094	499	45,6
Féminin	460	286	62,2	541	324	59,9	526	348	66,2
CS des Laurentides	298	232	77,9	316	250	79,1	329	228	69,3
Masculin	149	125	83,9	170	132	77,6	168	116	69,0
Féminin	149	107	71,8	146	118	80,8	161	112	69,6
CS Pierre-Neveu	471	289	61,4	388	224	57,7	338	210	62,1
Masculin	246	159	64,6	200	129	64,5	157	105	66,9
Féminin	225	130	57,8	188	95	50,5	181	105	58,0
Laurentides²	4 583	2 474	54,0	4 722	2 552	54,0	4 526	2 561	56,6
Masculin	2 800	1 488	53,1	2 928	1 525	52,1	2 729	1 465	53,7
Féminin	1 783	986	55,3	1 794	1 027	57,2	1 797	1 096	61,0
Ensemble du Québec³	65 972	33 789	51,2	66 782	33 202	49,7	68 056	34 157	50,2
Masculin	34 158	19 468	57,0	34 221	19 082	55,8	34 553	19 348	56,0
Féminin	31 814	14 321	45,0	32 561	14 120	43,4	33 503	14 809	44,2

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, dans un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit, au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit dans un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région des Laurentides², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation
dans les commissions scolaires de la région
des Laurentides, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	170	99	58,2	145	60	41,4	146	77	52,7
Masculin	133	80	60,2	122	53	43,4	118	63	53,4
Féminin	37	19	51,4	23	7	30,4	28	14	50,0
CS de la Rivière-du-Nord	112	52	46,4	92	27	29,3	83	25	30,1
Masculin	96	44	45,8	74	13	17,6	66	17	25,8
Féminin	16	8	50,0	18	14	77,8	17	8	47,1
CS des Laurentides	0	0	0,0	0	0	0,0	**	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	**	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS Pierre-Neveu	65	27	41,5	48	12	25,0	34	9	26,5
Masculin	40	18	45,0	30	**	**	19	**	**
Féminin	25	9	36,0	18	**	**	15	**	**
Laurentides³	347	178	51,3	285	99	34,7	264	111	42,0
Masculin	269	142	52,8	226	76	33,6	204	84	41,2
Féminin	78	36	46,2	59	23	39,0	60	27	45,0
Ensemble du Québec⁴	13 645	7 380	54,1	13 877	7 177	51,7	14 610	7 817	53,5
Masculin	6 293	3 602	57,2	6 259	3 490	55,8	6 470	3 699	57,2
Féminin	7 352	3 778	51,4	7 618	3 687	48,4	8 140	4 118	50,6

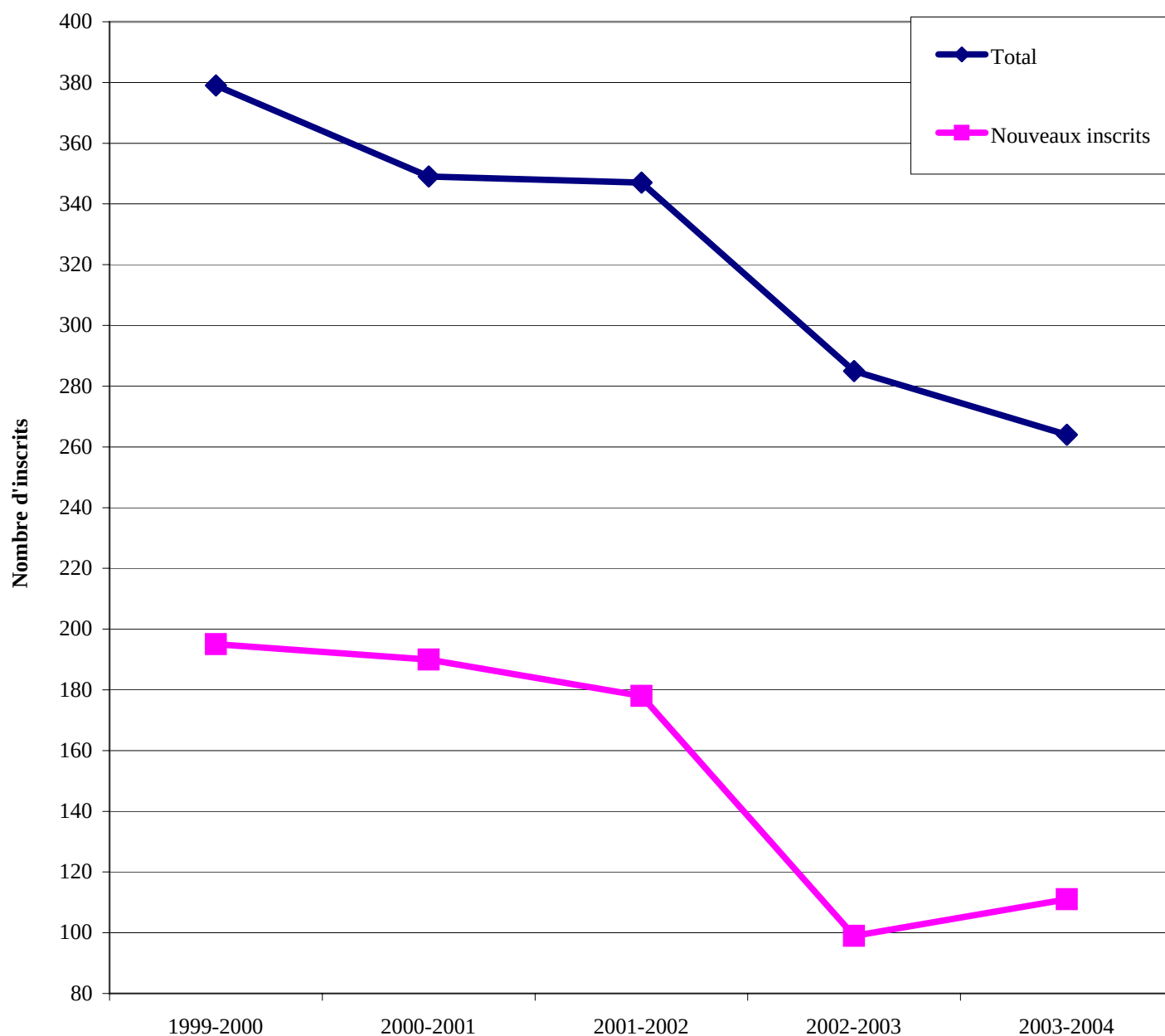
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits une année en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant cette même année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région des Laurentides³, de 1999-2000 à 2003-2004



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région des Laurentides, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

CÉGEP LIONEL-GROULX	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	714	694	768	794	808	896
Masculin	244	233	279	288	282	335
Féminin	470	461	489	506	526	561
TECHNIQUE	302	300	324	285	229	231
Masculin	189	179	197	167	130	125
Féminin	113	121	127	118	99	106
AUTRES²	200	220	207	192	175	159
Masculin	132	135	138	122	99	75
Féminin	68	85	69	70	76	84
TOTAL	1 216	1 214	1 299	1 271	1 212	1 286
Masculin	565	547	614	577	511	535
Féminin	651	667	685	694	701	751

CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	460	430	365	352	386	376
Masculin	173	154	129	141	154	153
Féminin	287	276	236	211	232	223
TECHNIQUE	329	360	359	332	286	277
Masculin	145	151	136	137	108	101
Féminin	184	209	223	195	178	176
AUTRES²	111	108	106	107	145	124
Masculin	47	55	47	49	64	53
Féminin	64	53	59	58	81	71
TOTAL	900	898	830	791	817	777
Masculin	365	360	312	327	326	307
Féminin	535	538	518	464	491	470

CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME CENTRE COLLÉGIAL DE MONT-LAURIER	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	114	95	59	82	66	76
Masculin	45	36	20	36	23	31
Féminin	69	59	39	46	43	45
TECHNIQUE	39	16	28	14	14	6
Masculin	29	9	7	**	**	**
Féminin	10	7	21	**	**	**
AUTRES²	0	0	14	29	16	25
Masculin	0	0	9	9	9	7
Féminin	0	0	5	20	7	18
TOTAL	153	111	101	125	96	107
Masculin	74	45	36	49	34	40
Féminin	79	66	65	76	62	67

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

- Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
- Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région des Laurentides, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX

LAURENTIDES	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	1 288	1 219	1 192	1 228	1 260	1 348
Masculin	462	423	428	465	459	519
Féminin	826	796	764	763	801	829
TECHNIQUE	670	676	711	631	529	514
Masculin	363	339	340	308	240	228
Féminin	307	337	371	323	289	286
AUTRES²	311	328	327	328	336	308
Masculin	179	190	194	180	172	135
Féminin	132	138	133	148	164	173
TOTAL	2 269	2 223	2 230	2 187	2 125	2 170
Masculin	1 004	952	962	953	871	882
Féminin	1 265	1 271	1 268	1 234	1 254	1 288

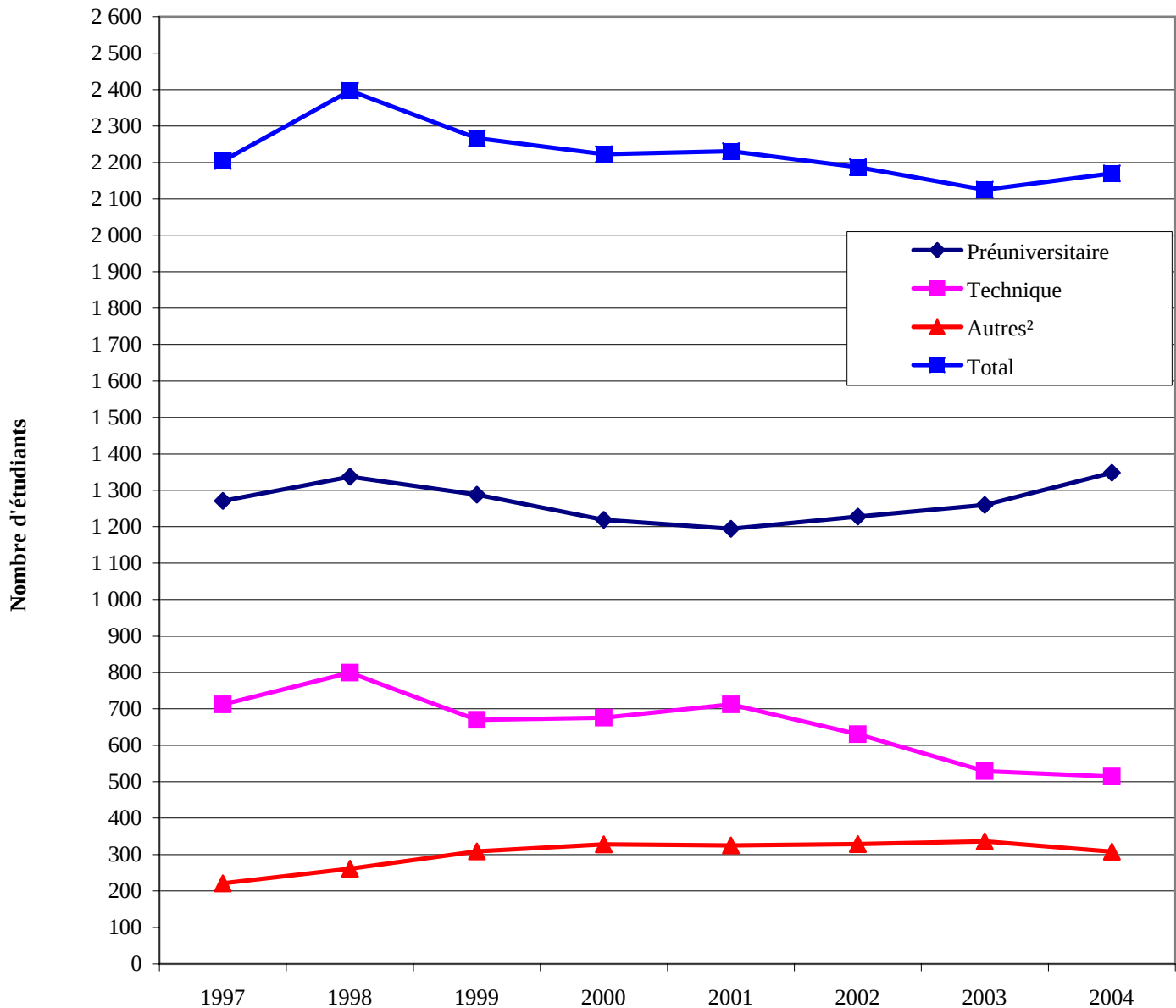
1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

GRAPHIQUE 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région des Laurentides, selon le type de formation,
de 1997 à 2004, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région des Laurentides et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004

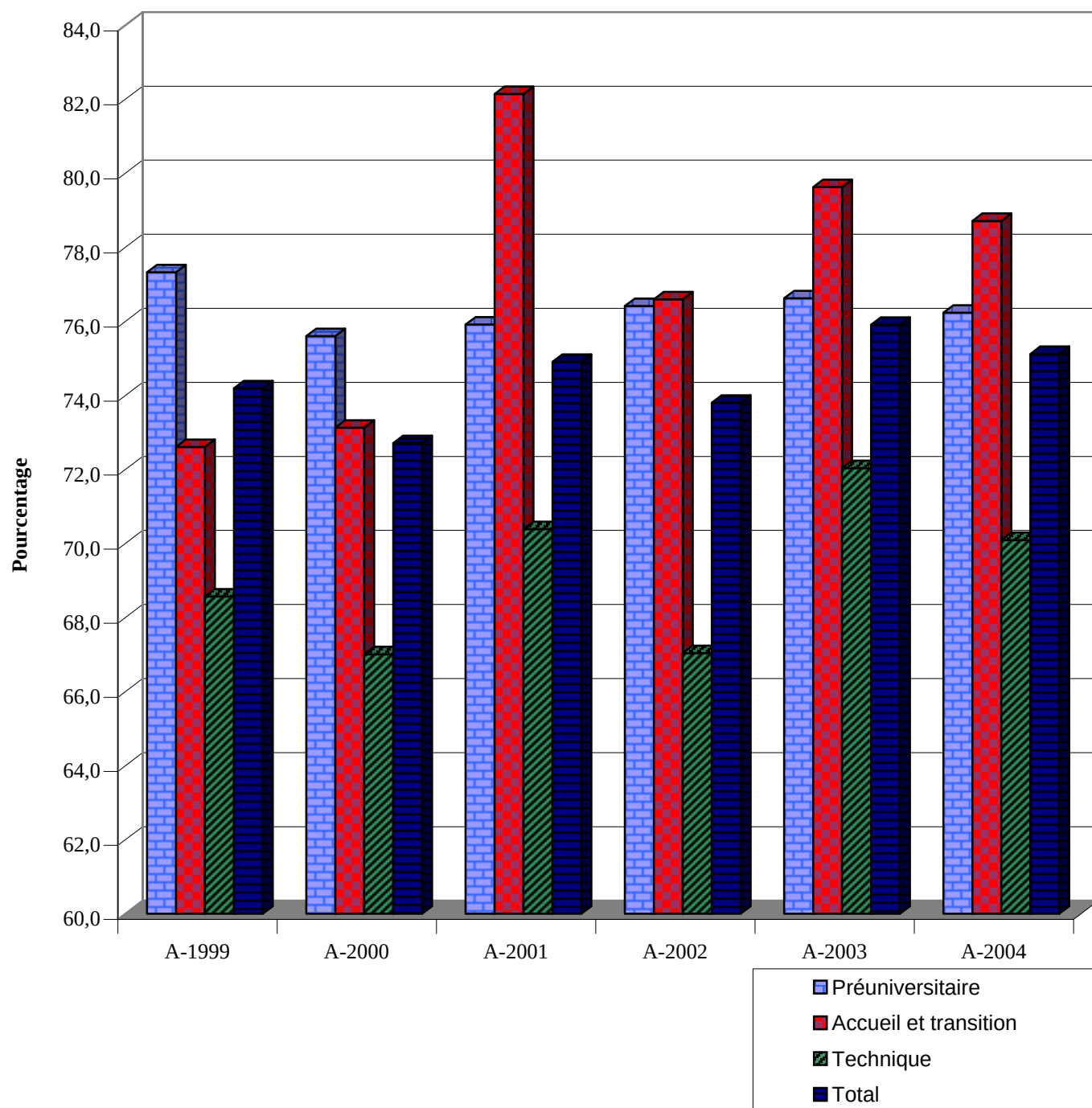
TYPE DE FORMATION	Automne 2001			Automne 2002			Automne 2003			Automne 2004		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	1 121	851	75,9	1 128	862	76,4	1 155	885	76,6	1 237	943	76,2
Homme	396	301	76,0	417	324	77,7	420	326	77,6	470	369	78,5
Femme	725	550	75,9	711	538	75,7	735	559	76,1	767	574	74,8
ACCUEIL ET TRANSITION	224	184	82,1	235	180	76,6	216	172	79,6	202	159	78,7
Homme	138	109	79,0	123	95	77,2	114	93	81,6	91	72	79,1
Femme	86	75	87,2	112	85	75,9	102	79	77,5	111	87	78,4
TECHNIQUE	608	428	70,4	534	358	67,0	422	304	72,0	418	293	70,1
Homme	297	204	68,7	266	191	71,8	195	141	72,3	190	137	72,1
Femme	311	224	72,0	268	167	62,3	227	163	71,8	228	156	68,4
TOTAL	1 953	1 463	74,9	1 897	1 400	73,8	1 793	1 361	75,9	1 857	1395	75,1
Homme	831	614	73,9	806	610	75,7	729	560	76,8	751	578	77,0
Femme	1 122	849	75,7	1 091	790	72,4	1 064	801	75,3	1106	817	73,9

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », SIPEEC été 2005.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région des Laurentides, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire,
des collèges du réseau public de la région des Laurentides,
de 2003 à 2014, session d'automne

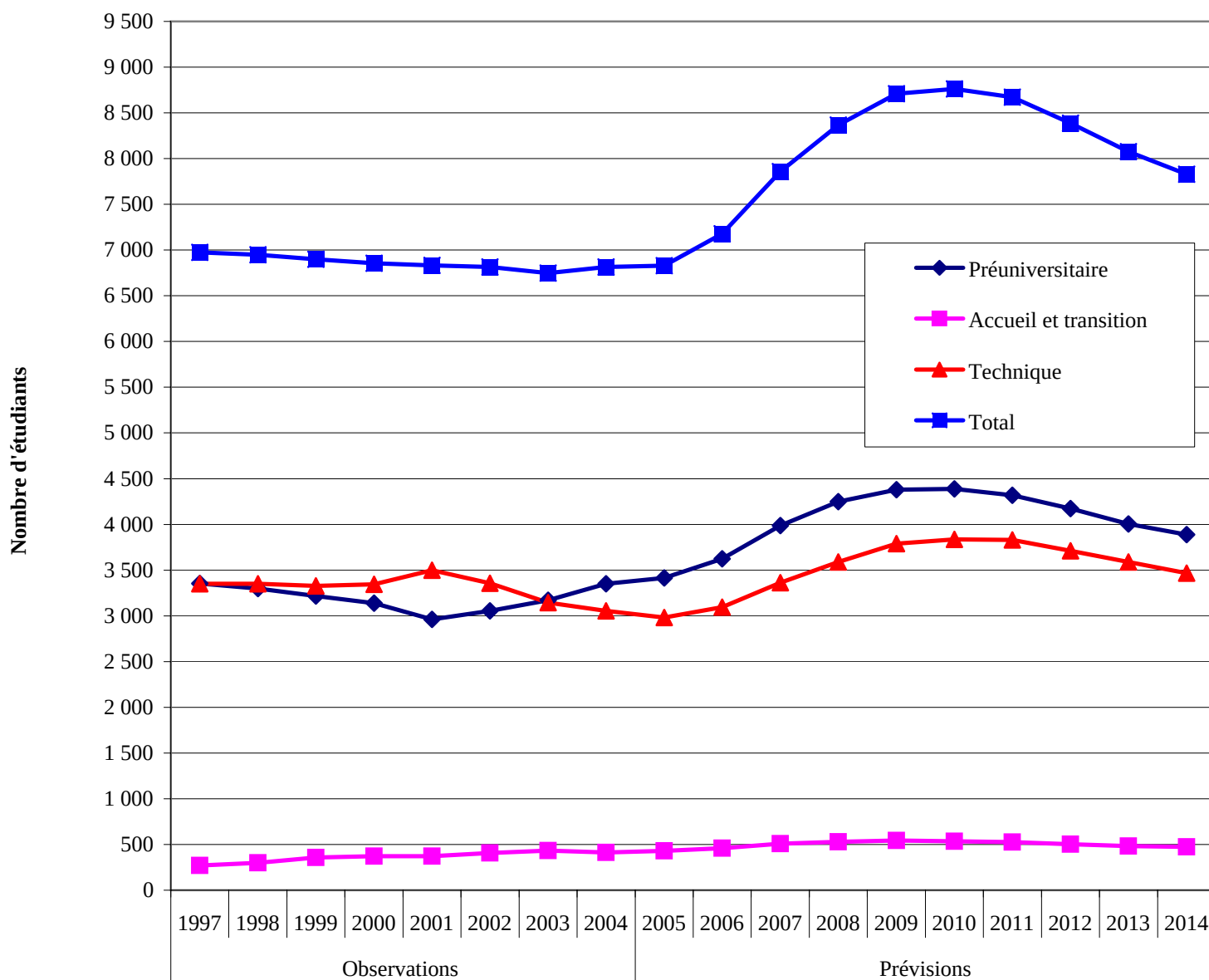
	Observations		Prévisions						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2012	2014
PRÉUNIVERSITAIRE	3 171	3 350	3 414	3 624	3 986	4 248	4 389	4 174	3 889
TECHNIQUE	3 144	3 053	2 983	3 095	3 361	3 590	3 837	3 711	3 467
ACCUEIL ET TRANSITION	432	413	431	460	510	529	535	503	473
TOTAL	6 747	6 816	6 828	7 179	7 857	8 367	8 761	8 388	7 829
TAUX DE VARIATION (%)		1,0	0,2	5,1	9,4	6,5	4,7	-4,3	-6,7

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MELS, DRSI, SIPEEC, juillet 2005 (SIGDEC filtré fixe, versions des 4 mars et 12 juillet 2005).

GRAPHIQUE 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région des Laurentides, de 1997 à 2014, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés
en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires
de la région des Laurentides, selon l'ordre d'enseignement
et le sexe¹, de 2002-2003 à 2004-2005

	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	450	151	34,0	513	188	37,0	589	227	39,0
SECONDAIRE	211	43	20,0	237	52	22,0	264	56	21,0
TOTAL	661	194	29,0	750	240	32,0	853	283	33,0
CS de la Rivière-du-Nord									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	312	122	39,0	326	128	39,0	393	155	39,0
SECONDAIRE	169	31	18,0	200	31	16,0	205	33	16,0
TOTAL	481	153	32,0	526	159	30,0	598	188	31,0
CS des Laurentides²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	88	53	60,0	84	48	57,0	89	53	60,0
SECONDAIRE	42	10	24,0	42	10	24,0	49	7	14,0
TOTAL	130	63	48,0	126	58	46,0	138	60	43,0
CS Pierre-Neveu									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	42	16	38,0	44	18	41,0	61	33	54,0
SECONDAIRE	38	9	24,0	41	9	22,0	51	11	22,0
TOTAL	80	25	31,0	85	27	32,0	112	44	39,0
Laurentides³									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	892	342	38,0	967	382	40,0	1 132	468	41,0
Masculin	625	229	37,0	678	261	38,0	793	327	41,0
Féminin	267	113	42,0	289	121	42,0	339	141	42,0
SECONDAIRE	460	93	20,0	520	102	20,0	569	107	19,0
Masculin	271	54	20,0	313	57	18,0	373	66	18,0
Féminin	189	39	21,0	207	45	22,0	196	41	21,0
TOTAL	1 352	435	32,0	1 487	484	33,0	1 701	575	34,0
Masculin	896	283	32,0	991	318	32,0	1 166	393	34,0
Féminin	456	152	33,0	496	166	33,0	535	182	34,0
Ensemble du Québec⁴									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	11 604	5 084	44,0	12 488	5 668	45,0	13 336	6 089	46,0
Masculin	7 881	3 317	42,0	8 576	3 789	44,0	9 213	4 133	45,0
Féminin	3 723	1 767	47,0	3 912	1 879	48,0	4 123	1 956	47,0
SECONDAIRE	6 394	1 597	25,0	6 942	1 777	26,0	7 538	1 996	26,0
Masculin	3 869	949	25,0	4 319	1 094	25,0	4 784	1 243	26,0
Féminin	2 525	648	26,0	2 623	683	26,0	2 754	753	27,0
TOTAL	17 998	6 681	37,0	19 430	7 445	38,0	20 874	8 085	39,0
Masculin	11 750	4 266	36,0	12 895	4 883	38,0	13 997	5 376	38,0
Féminin	6 248	2 415	39,0	6 535	2 562	39,0	6 877	2 709	39,0

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.

2. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région des Laurentides, qui passent au secondaire avec retard¹, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

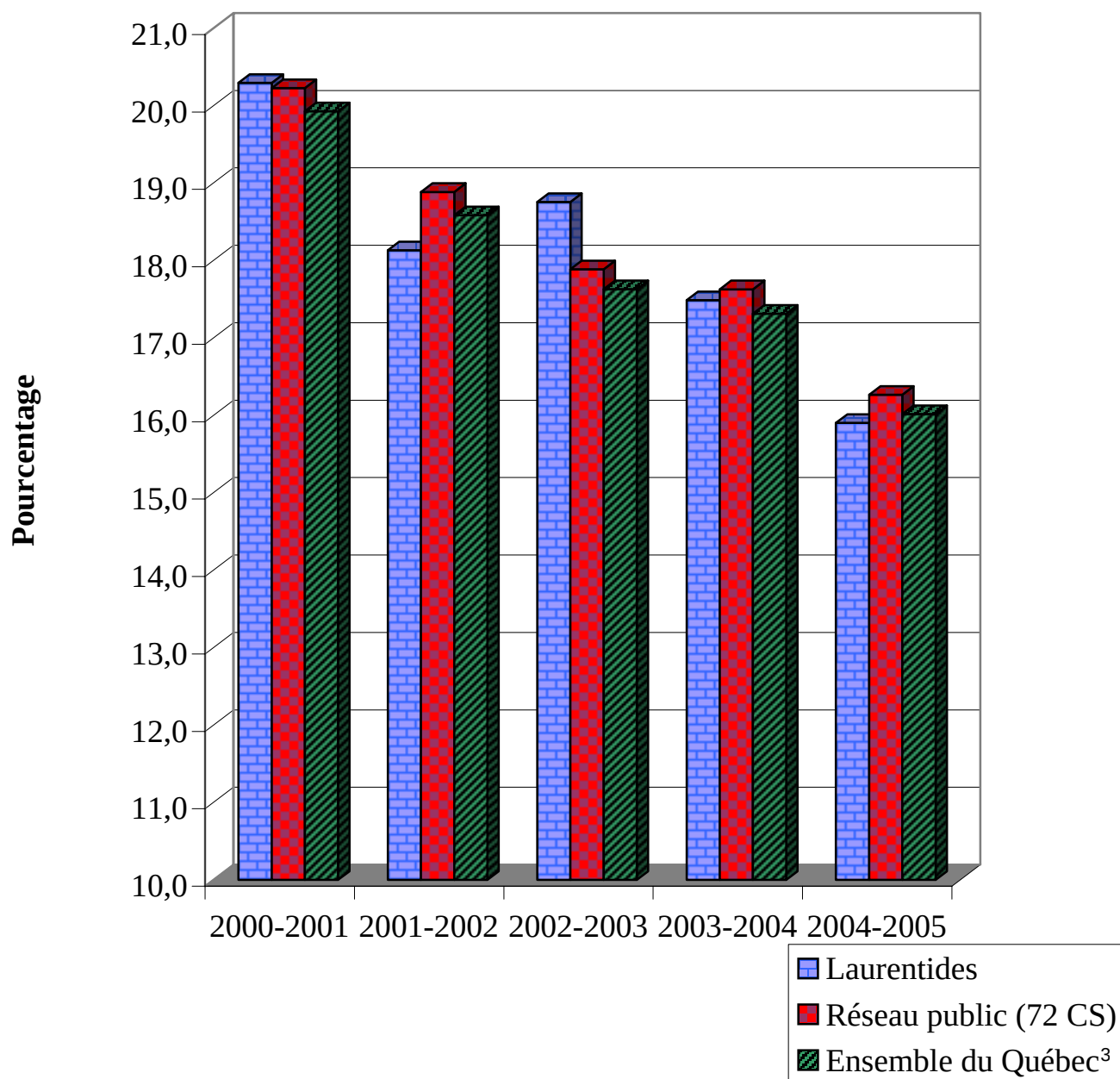
	Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003				Élèves au primaire en 2002-2003 qui passent au secondaire en 2003-2004				Élèves au primaire en 2003-2004 qui passent au secondaire en 2004-2005			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	3 567	3 061	506	14,2	3 761	3 242	519	13,8	3 785	3 317	468	12,4
Masculin	1 843	1 519	324	17,6	1 956	1 635	321	16,4	2 011	1 709	302	15,0
Féminin	1 724	1 542	182	10,6	1 805	1 607	198	11,0	1 774	1 608	166	9,4
CS de la Rivière-du-Nord	1 892	1 404	488	25,8	1 959	1 498	461	23,5	1 940	1 506	434	22,4
Masculin	934	632	302	32,3	993	722	271	27,3	975	722	253	25,9
Féminin	958	772	186	19,4	966	776	190	19,7	965	784	181	18,8
CS des Laurentides	809	668	141	17,4	784	663	121	15,4	814	696	118	14,5
Masculin	433	342	91	21,0	417	333	84	20,1	426	358	68	16,0
Féminin	376	326	50	13,3	367	330	37	10,1	388	338	50	12,9
CS Pierre-Neveu	408	291	117	28,7	456	340	116	25,4	391	309	82	21,0
Masculin	222	146	76	34,2	234	150	84	35,9	193	140	53	27,5
Féminin	186	145	41	22,0	222	190	32	14,4	198	169	29	14,6
Laurentides²	6 676	5 424	1 252	18,8	6 960	5 743	1 217	17,5	6 930	5 828	1 102	15,9
Masculin	3 432	2 639	793	23,1	3 600	2 840	760	21,1	3 605	2 929	676	18,8
Féminin	3 244	2 785	459	14,1	3 360	2 903	457	13,6	3 325	2 899	426	12,8
Réseau public (72 CS)	90 811	74 570	16 241	17,9	92 459	76 162	16 297	17,6	92 172	77 180	14 992	16,3
Masculin	46 565	36 614	9 951	21,4	47 409	37 460	9 949	21,0	47 346	38 259	9 087	19,2
Féminin	44 246	37 956	6 290	14,2	45 050	38 702	6 348	14,1	44 826	38 921	5 905	13,2
Ensemble du Québec³	95 891	78 986	16 905	17,6	97 652	80 748	16 904	17,3	97 275	81 696	15 579	16,0
Masculin	48 976	38 603	10 373	21,2	49 872	39 544	10 328	20,7	49 797	40 348	9 449	19,0
Féminin	95 891	78 986	16 905	17,6	47 780	41 204	6 576	13,8	47 478	41 348	6 130	12,9

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région des Laurentides¹, qui passent au secondaire avec retard², de 2000-2001 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

2. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves
du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires
de la région des Laurentides, selon le sexe,
de 2001-2002 à 2003-2004

	Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2002-2003 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2003-2004 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	1 938	1 310	628	32,4	1 925	1 344	581	30,2	1 965	1 334	631	32,1
Masculin	996	611	385	38,7	975	600	375	38,5	995	587	408	41,0
Féminin	942	699	243	25,8	950	744	206	21,7	970	747	223	23,0
CS de la Rivière-du-Nord	1 160	683	477	41,1	1 170	682	488	41,7	1 279	731	548	42,8
Masculin	575	268	307	53,4	567	278	289	51,0	655	324	331	50,5
Féminin	585	415	170	29,1	603	404	199	33,0	624	407	217	34,8
CS des Laurentides	602	354	248	41,2	639	378	261	40,8	596	374	222	37,2
Masculin	322	163	159	49,4	332	175	157	47,3	305	164	141	46,2
Féminin	280	191	89	31,8	307	203	104	33,9	291	210	81	27,8
CS Pierre-Neveu	307	203	104	33,9	227	135	92	40,5	279	165	114	40,9
Masculin	147	76	71	48,3	108	45	63	58,3	144	67	77	53,5
Féminin	160	127	33	20,6	119	90	29	24,4	135	98	37	27,4
Laurentides²	4 007	2 550	1 457	36,4	3 961	2 539	1 422	35,9	4 119	2 604	1 515	36,8
Masculin	2 040	1 118	922	45,2	1 982	1 098	884	44,6	2 099	1 142	957	45,6
Féminin	1 967	1 432	535	27,2	1 979	1 441	538	27,2	2 020	1 462	558	27,6
Réseau public (72 CS)	62 286	44 986	17 300	27,8	59 803	42 974	16 829	28,1	60 080	43 213	16 867	28,1
Masculin	30 901	20 008	10 893	35,3	29 424	18 845	10 579	36,0	30 021	19 382	10 639	35,4
Féminin	31 385	24 978	6 407	20,4	30 379	24 129	6 250	20,6	30 059	23 831	6 228	20,7
Ensemble du Québec³	75 428	56 559	18 869	25,0	72 730	54 543	18 187	25,0	73 989	55 553	18 436	24,9
Masculin	37 067	25 327	11 740	31,7	35 402	24 134	11 268	31,8	36 621	25 113	11 508	31,4
Féminin	38 361	31 232	7 129	18,6	37 328	30 409	6 919	18,5	37 368	30 440	6 928	18,5

1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

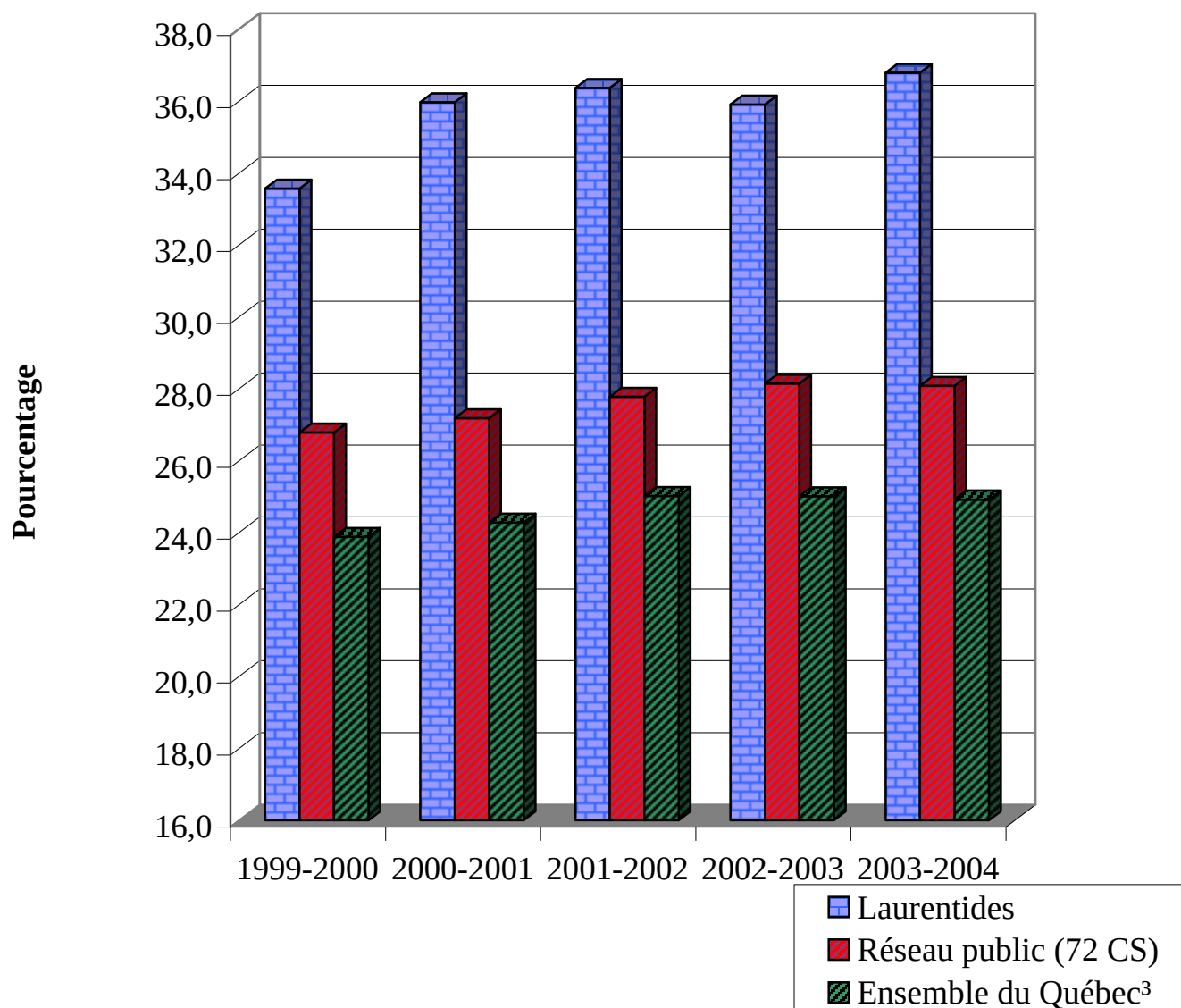
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire,
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

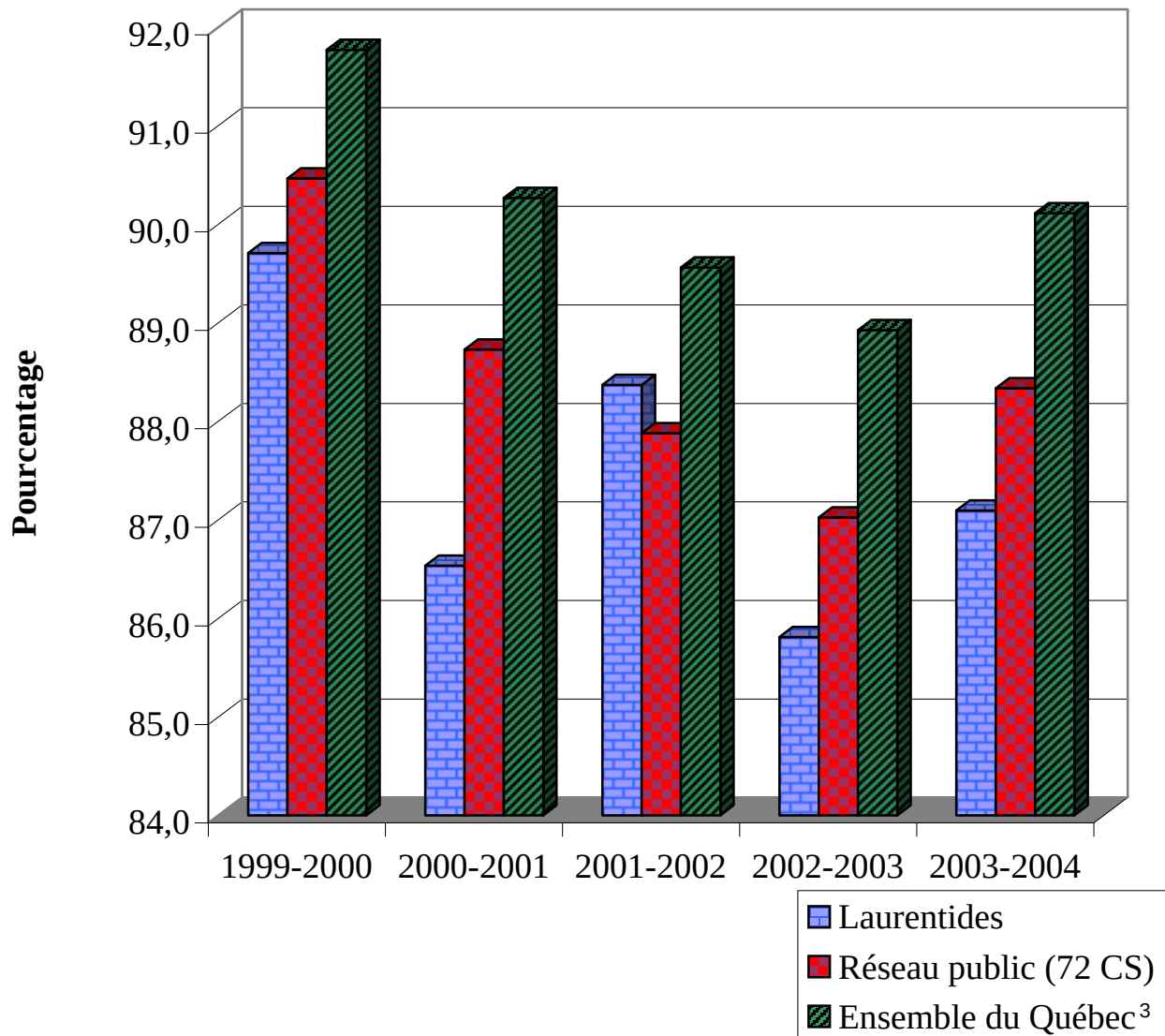
	Ensemble des épreuves 2001-2002			Ensemble des épreuves 2002-2003			Ensemble des épreuves 2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	10 440	9 351	89,6	10 627	9 265	87,2	10 915	9 556	87,5
Masculin	4 968	4 400	88,6	5 087	4 413	86,8	5 062	4 426	87,4
Féminin	5 472	4 951	90,5	5 540	4 852	87,6	5 853	5 130	87,6
CS de la Rivière-du-Nord	5 703	4 881	85,6	6 001	5 004	83,4	5 925	5 045	85,1
Masculin	2 602	2 177	83,7	2 831	2 308	81,5	2 759	2 292	83,1
Féminin	3 101	2 704	87,2	3 170	2 696	85,0	3 166	2 753	87,0
CS des Laurentides	2 807	2 512	89,5	2 883	2 479	86,0	3 040	2 746	90,3
Masculin	1 348	1 221	90,6	1 351	1 165	86,2	1 365	1 221	89,5
Féminin	1 459	1 291	88,5	1 532	1 314	85,8	1 675	1 525	91,0
CS Pierre-Neveu	1 440	1 274	88,5	1 312	1 120	85,4	1 441	1 222	84,8
Masculin	594	518	87,2	563	477	84,7	644	547	84,9
Féminin	846	756	89,4	749	643	85,8	797	675	84,7
Laurentides²	20 390	18 018	88,4	20 823	17 868	85,8	21 321	18 569	87,1
Masculin	9 512	8 316	87,4	9 832	8 363	85,1	9 830	8 486	86,3
Féminin	10 878	9 702	89,2	10 991	9 505	86,5	11 491	10 083	87,7
Réseau public (72 CS)	325 403	285 961	87,9	322 373	280 544	87,0	317 261	280 253	88,3
Masculin	153 281	132 742	86,6	152 766	131 131	85,8	150 560	131 607	87,4
Féminin	172 122	153 219	89,0	169 607	149 413	88,1	166 701	148 646	89,2
Ensemble du Québec³	398 573	356 961	89,6	397 338	353 337	88,9	395 162	356 091	90,1
Masculin	187 579	165 871	88,4	187 950	165 190	87,9	186 834	166 855	89,3
Féminin	210 994	191 090	90,6	209 388	188 147	89,9	208 328	189 236	90,8

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région des Laurentides², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

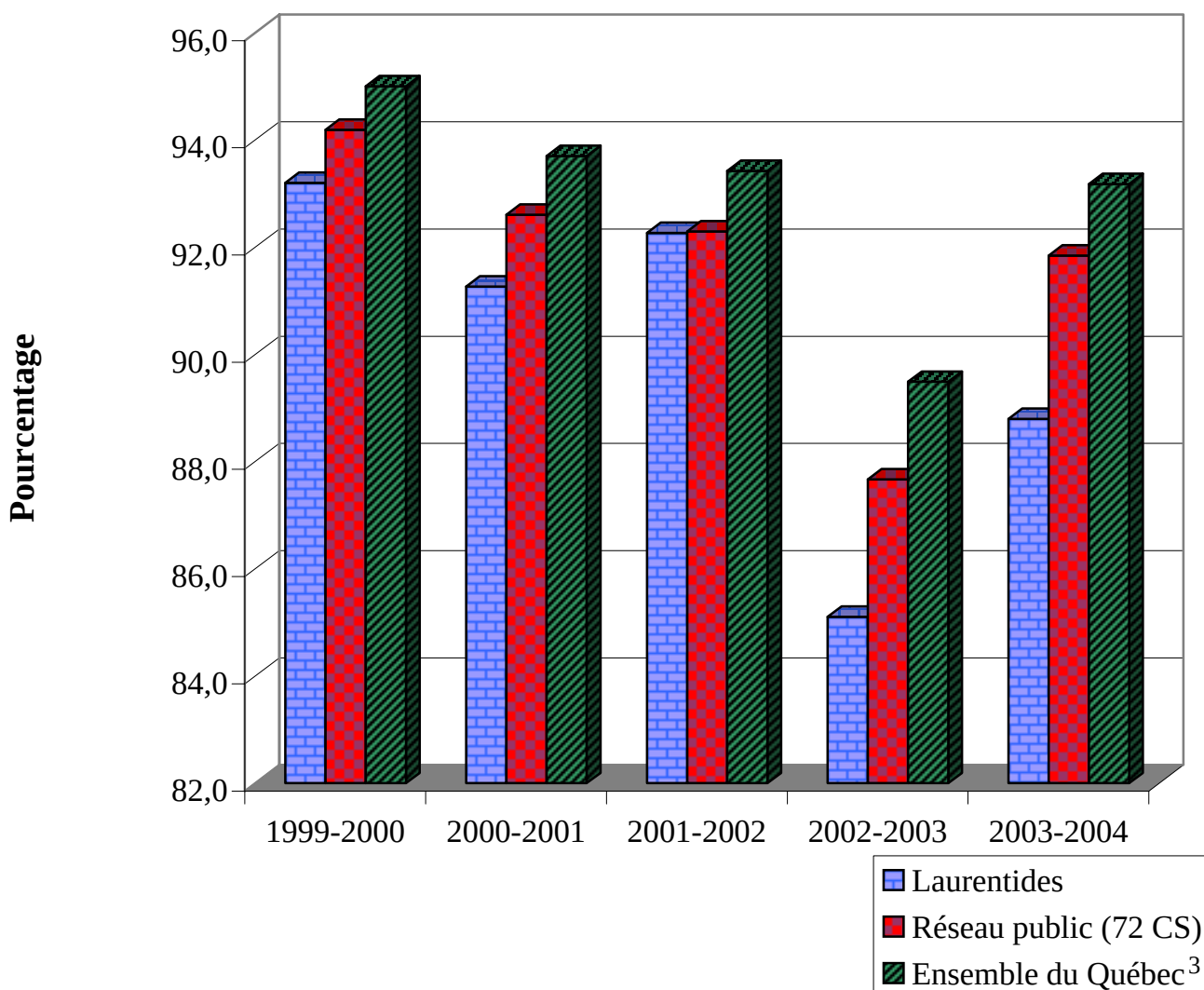
	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	1 508	1 389	92,1	1 571	1 363	86,8	1 639	1 451	88,5
Masculin	716	635	88,7	699	576	82,4	747	622	83,3
Féminin	792	754	95,2	872	787	90,3	892	829	92,9
CS de la Rivière-du-Nord	784	732	93,4	870	744	85,5	918	813	88,6
Masculin	327	297	90,8	369	296	80,2	413	354	85,7
Féminin	457	435	95,2	501	448	89,4	505	459	90,9
CS des Laurentides	416	378	90,9	453	379	83,7	439	400	91,1
Masculin	196	172	87,8	204	168	82,4	193	168	87,0
Féminin	220	206	93,6	249	211	84,7	246	232	94,3
CS Pierre-Neveu	240	221	92,1	201	148	73,6	200	174	87,0
Masculin	94	80	85,1	73	49	67,1	78	65	83,3
Féminin	146	141	96,6	128	99	77,3	122	109	89,3
Laurentides²	2 948	2 720	92,3	3 095	2 634	85,1	3 196	2 838	88,8
Masculin	1 333	1 184	88,8	1 345	1 089	81,0	1 431	1 209	84,5
Féminin	1 615	1 536	95,1	1 750	1 545	88,3	1 765	1 629	92,3
Réseau public (72 CS)	45 168	41 688	92,3	45 216	39 641	87,7	44 429	40 806	91,8
Masculin	20 289	17 968	88,6	20 389	16 872	82,8	20 273	17 888	88,2
Féminin	24 879	23 720	95,3	24 827	22 769	91,7	24 156	22 918	94,9
Ensemble du Québec³	55 840	52 167	93,4	55 914	50 037	89,5	55 585	51 792	93,2
Masculin	25 195	22 740	90,3	25 279	21 576	85,4	25 458	22 958	90,2
Féminin	30 645	29 427	96,0	30 635	28 461	92,9	30 127	28 834	95,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides²,
de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1999-2000 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région des Laurentides, selon le sexe

	Nouveaux inscrits dans un programme en formation professionnelle											
	en 1999-2000 ¹				en 2000-2001 ¹				en 2001-2002 ¹			
	Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme		
		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	480	310	14	67,5	481	290	6	61,5	533	357	**	**
Masculin	292	192	5	67,5	284	162	**	**	350	237	**	**
Féminin	188	118	9	67,6	197	128	**	**	183	120	**	**
CS de la Rivière-du-Nord	889	674	19	78,0	937	723	9	78,1	1135	886	18	79,6
Masculin	608	449	11	75,7	660	508	**	**	798	628	10	79,9
Féminin	281	225	8	82,9	277	215	**	**	337	258	8	78,9
CS des Laurentides	357	267	**	**	420	272	**	**	410	289	**	**
Masculin	150	104	**	**	163	100	**	**	176	105	0	**
Féminin	207	163	**	**	257	172	**	**	234	184	**	**
CS Pierre-Neveu	310	213	16	73,9	318	242	6	78,0	305	221	8	75,1
Masculin	162	106	9	71,0	161	122	**	**	168	108	**	**
Féminin	148	107	7	77,0	157	120	**	**	137	113	**	**
Laurentides³	2 036	1 464	52	74,5	2 156	1 527	24	71,9	2383	1753	33	74,9
Masculin	1 212	851	27	72,4	1 268	892	14	71,5	1492	1078	15	73,3
Féminin	824	613	25	77,4	888	635	10	72,6	891	675	18	77,8
Ensemble du Québec⁴	36 658	26 259	653	73,4	38 326	27 586	491	73,3	38 545	28 780	542	76,1
Masculin	19 988	14 320	313	73,2	21 162	15 036	287	72,4	21 813	16 187	296	75,6
Féminin	16 670	11 939	340	73,7	17 164	12 550	204	74,3	16 732	12 593	246	76,7

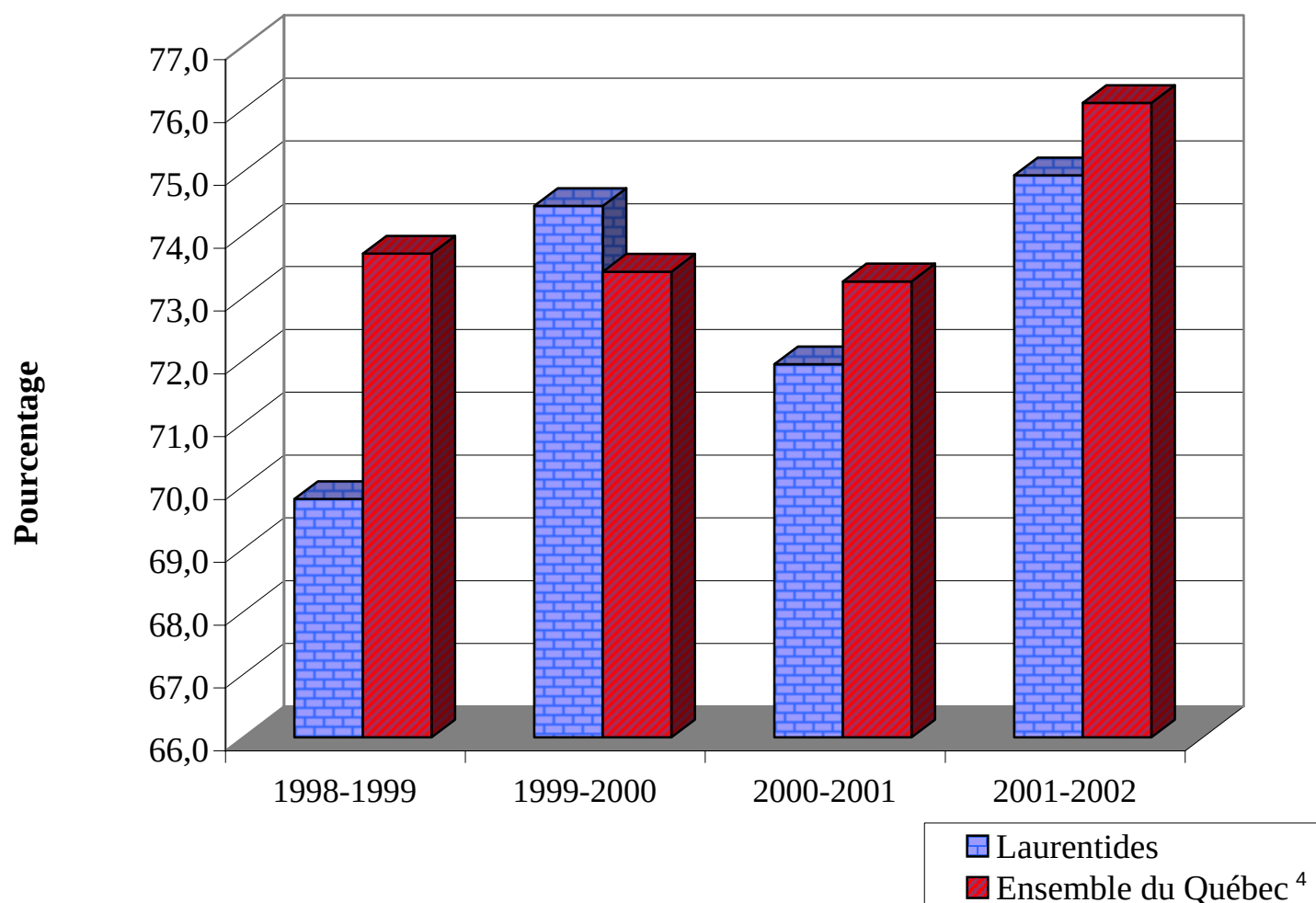
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1998-1999 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région des Laurentides³



1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000-2001, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région des Laurentides²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1998	Préuniversitaire	Total	1 336	35,5	64,3	0,4	3,0
		Masculin	482	26,7	56,1	0,4	3,5
		Féminin	854	40,4	68,9	0,5	2,7
	Technique	Total	799	35,2	59,0	5,3	8,1
		Masculin	424	33,1	56,9	4,0	7,1
		Féminin	375	37,5	61,3	6,7	9,3
	Accueil ou transition	Total	262	7,7	27,5	4,2	11,8
		Masculin	164	6,7	23,1	6,7	14,6
		Féminin	98	9,1	34,6	0,0	7,1
	Total	Total	2 397	32,4	58,4	2,5	5,7
		Masculin	1 070	26,1	51,4	2,8	6,6
		Féminin	1 327	37,4	64,3	2,2	4,9
1999	Préuniversitaire	Total	1 288	36,0	63,1	0,9	3,4
		Masculin	462	27,2	53,5	1,1	4,5
		Féminin	826	40,8	68,6	0,7	2,8
	Technique	Total	670	34,0	55,6	4,5	7,6
		Masculin	363	30,3	49,6	5,8	9,4
		Féminin	307	38,5	62,9	2,9	5,5
	Accueil ou transition	Total	311	4,8	29,5	9,6	14,8
		Masculin	179	3,4	23,0	11,7	17,3
		Féminin	132	6,9	38,7	6,8	11,4
	Total	Total	2 269	31,1	56,3	3,1	6,2
		Masculin	1 004	24,1	46,7	4,7	8,6
		Féminin	1 265	36,8	64,0	1,9	4,3

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.7 (Suite)

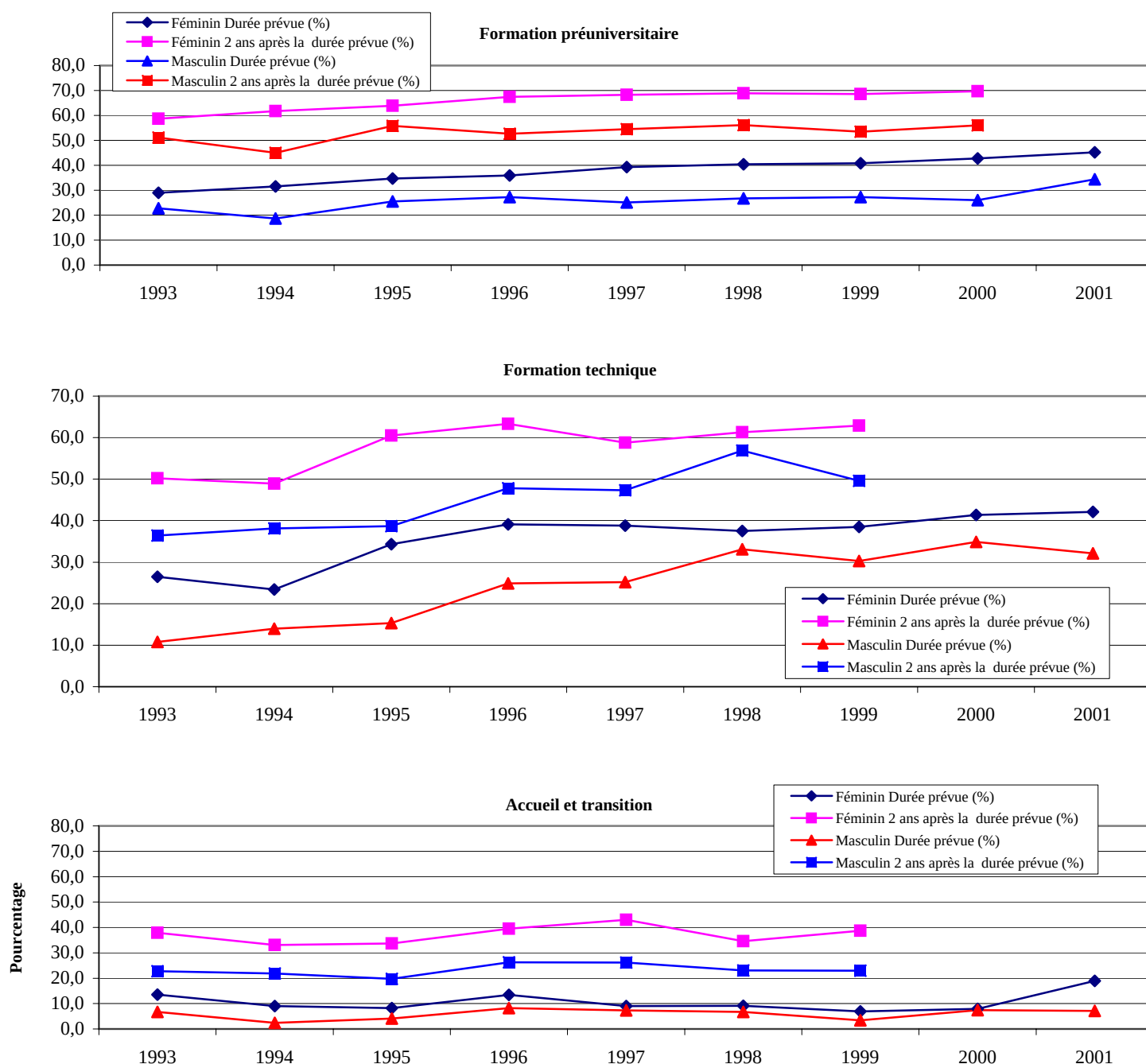
Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région des Laurentides²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
2000	Préuniversitaire	Total	1 219	36,9	64,9	0,7	4,1
		Masculin	423	26,0	56,0	0,2	3,3
		Féminin	796	42,8	69,7	1,0	4,5
	Technique	Total	675	38,0		4,0	
		Masculin	339	34,9		4,4	
		Féminin	336	41,4		3,6	
	Accueil ou transition	Total	328	7,6		6,7	
		Masculin	190	7,4		4,2	
		Féminin	138	7,9		10,1	
	Total	Total	2 222	33,0		2,6	
		Masculin	952	25,3		2,5	
		Féminin	1 270	38,7		2,7	
2001	Préuniversitaire	Total	1 193	41,5		1,7	
		Masculin	429	34,4		2,6	
		Féminin	764	45,2		1,2	
	Technique	Total	711	37,2		4,8	
		Masculin	340	32,1		6,5	
		Féminin	371	42,1		3,2	
	Accueil ou transition	Total	327	11,9		8,6	
		Masculin	194	7,1		9,3	
		Féminin	133	18,9		7,5	
	Total	Total	2 231	35,7		3,7	
		Masculin	963	28,1		5,3	
		Féminin	1 268	41,6		2,4	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹
à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial²
de la région des Laurentides³, selon la durée prévue et deux ans après
la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1993 à 2001



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.8

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région des Laurentides et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 Nombre	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ² Nombre	Taux de passage à l'université à l'automne 2003 (étudiants réguliers à temps plein ²) %
Laurentides	PRÉUNIVERSITAIRE	972	727	74,8
	Hommes	338	250	74,0
	Femmes	634	477	75,2
	TECHNIQUE	737	170	23,1
	Hommes	286	96	33,6
	Femmes	451	74	16,4

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	23 081	18 554	80,4
	Hommes	8 435	6821	80,9
	Femmes	14 646	11 733	80,1
	TECHNIQUE	18 066	4 155	23,0
	Hommes	7 063	1 978	28,0
	Femmes	11 003	2 177	19,8

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Une personne est dite de statut régulier lorsqu'elle est admise à un programme d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus.

Source : DRSI, MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS) au 8 décembre 2004.